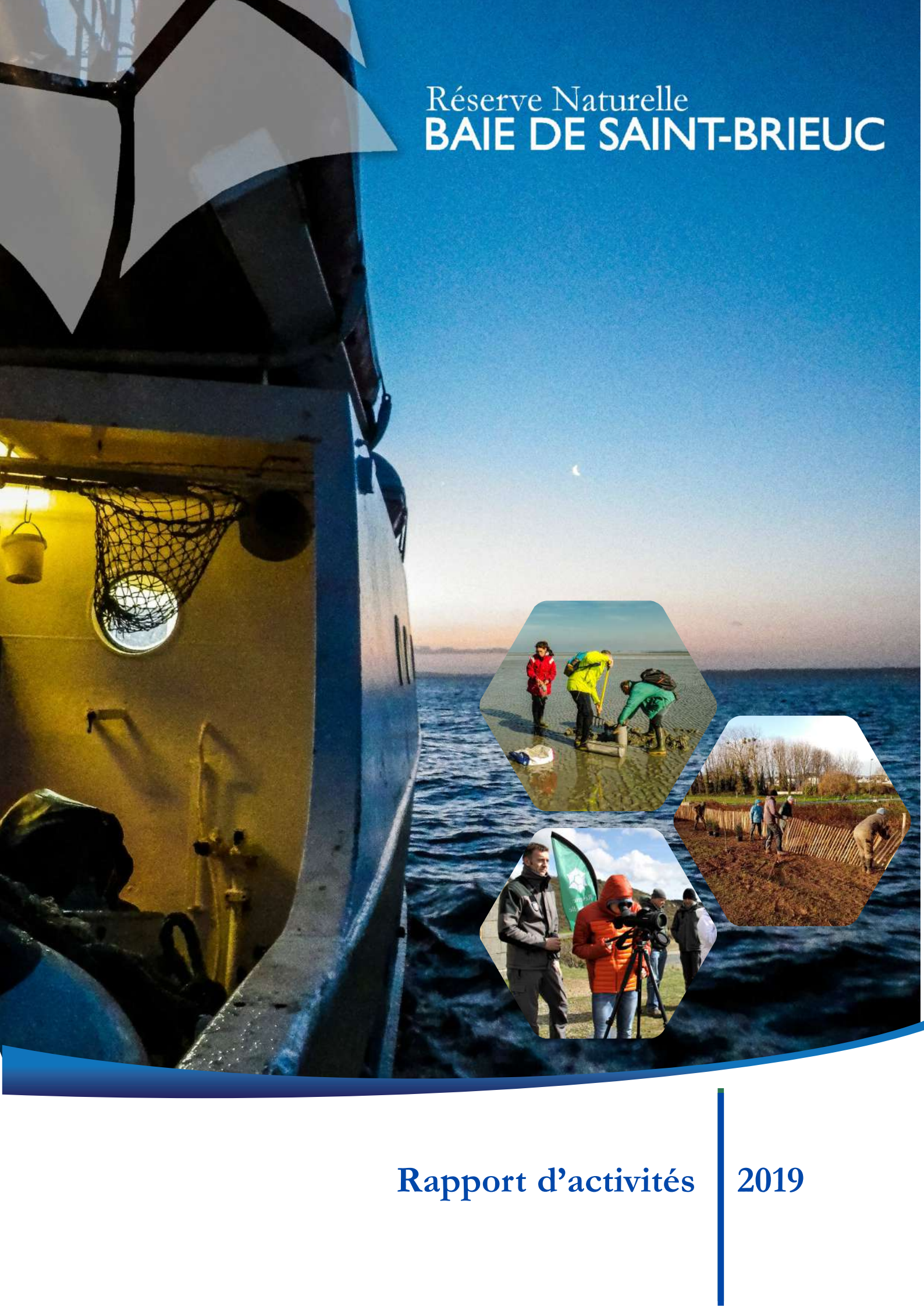




Réserve Naturelle **BAIE DE SAINT-BRIEUC**



Rapport d'activités | 2019

sommaire

Missions principales

Management et soutien	5
Compte rendu du Conseil scientifique du 12/12/2019	6
Compte rendu du Comité consultatif du 31/01/2019	11
Plan de gestion : Programme 2019	16
Validation du plan de gestion 2019-2018	18

Surveillance du territoire et police de l'environnement	19
Bilan de la surveillance	20
Missions de police conjointes	23
Protocole de surveillance	23
Gestion des demandes de manifestations sportives et culturelles	24

Intervention sur le patrimoine	25
Lutte contre une espèce envahissante exotique : le Sénéçon du cap	26
Aménagement de l'observatoire d'Hillion	26
Aménagement d'un terrain à Yffiniac aux abords de la Réserve naturelle	27
Maintenance des aménagements	28

Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	29
Suivis naturalistes 2019	30
Publications	31
Mise à disposition des données et des résultats	32
Programme ResTroph	33
Deux thèses en sciences humaines et sociales	34
Diagnostic avifaunistique des dunes de Bon-Abri	35
Observatoire du patrimoine naturel littoral	36

Missions complémentaires

Sensibilisation du public, éducation à l'environnement	37
Fête des migrants	38
Fête de la science	38
Sensibilisation du public	39
100 ^{ème} numéro de la Lettre	39
Sur les réseaux	39

Management & soutien

Trois instances réglementaires concourent à la définition des orientations et à organisation de la gestion du site : le **Comité consultatif**, le **Conseil scientifique** et le **Comité de co-gestion**.

Le **Comité consultatif** est un Comité de concertation de l'ensemble des acteurs en lien direct ou indirect avec la Réserve naturelle. Les élus, administrations, associations et les usagers y sont par exemple représentés. La composition est définie par l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2017. Il se réunit obligatoirement au moins une fois par an.

En application des dispositions de l'article R332-18 du code de l'environnement, le **Conseil scientifique** de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc a été désigné par arrêté préfectoral du 3 avril 2017. Le Conseil scientifique assure un rôle de Conseil et d'expertise auprès des gestionnaires de la

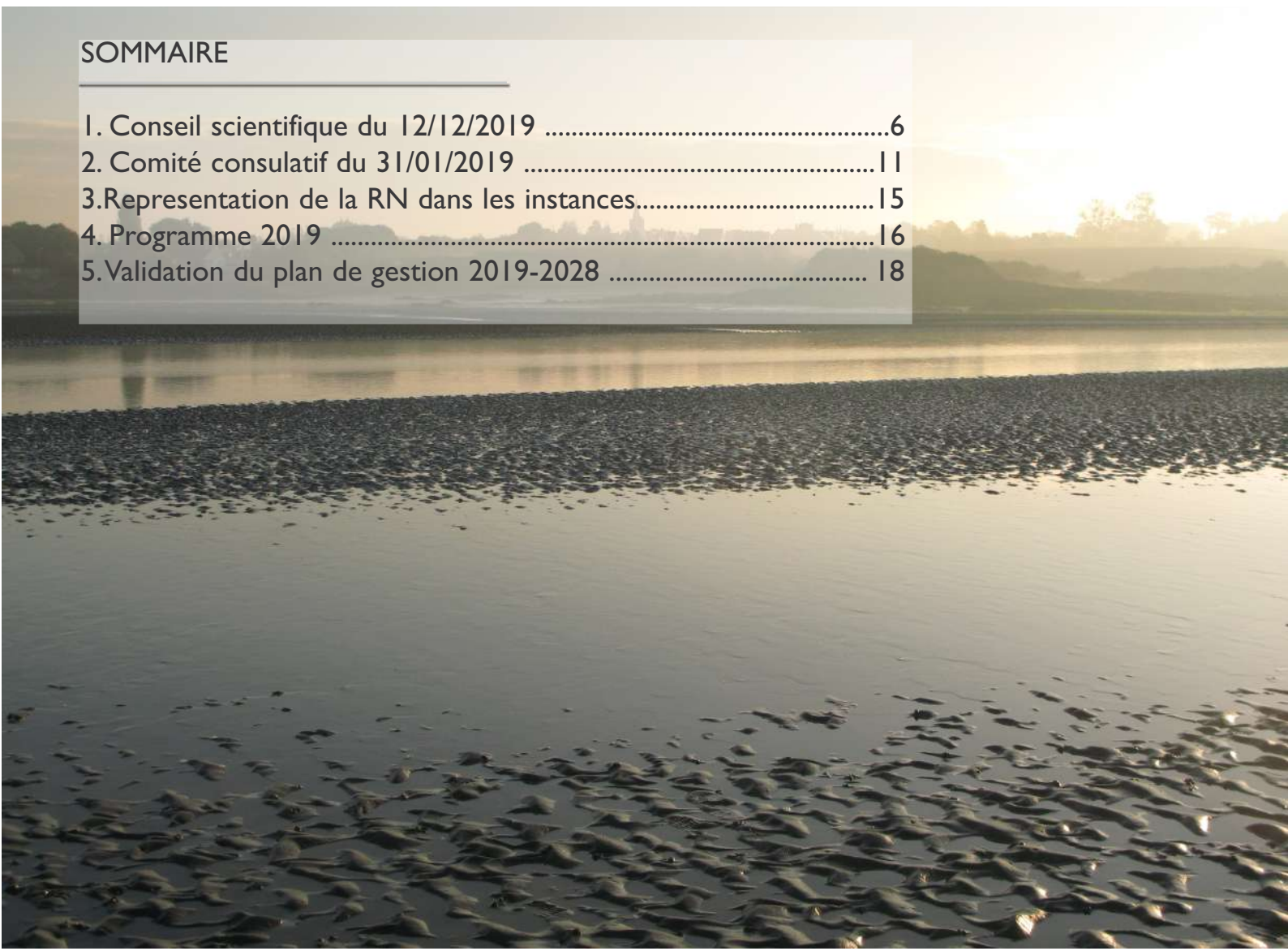
Réserve naturelle et du Comité consultatif. Le Conseil scientifique a notamment vocation à être saisi sur les questions relatives à la mise en œuvre des actions du plan de gestion et dans l'élaboration et la validation des programmes d'études et de recherche. Il se réunit 2 fois par an.

Le **Comité de co-gestion** réunit les représentants des 2 gestionnaires de la Réserve naturelle : Saint-Brieuc Agglomération et Vivarmor Nature. Il coordonne les actions des 2 gestionnaires. Il se réunit plusieurs fois par an.

Les modalités de délégation de gestion de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc confié aux 2 gestionnaires sont définies par une convention renouvelée le 21 mars 2014 entre l'Etat, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Vivarmor Nature (en cours de renouvellement).

SOMMAIRE

1. Conseil scientifique du 12/12/2019	6
2. Comité consultatif du 31/01/2019	11
3. Représentation de la RN dans les instances.....	15
4. Programme 2019	16
5. Validation du plan de gestion 2019-2028	18





Référence
plan de gestion

MS.10 Organiser et animer les instances de gouvernances de la réserve naturelle : comités consultatifs, conseil scientifique, comité de co-gestion.

Conseil scientifique

du 12 décembre 2019

1. Suite à donner du dernier CS (10 décembre 2018)

- Cartographie des différentes activités de sensibilisation à l'environnement réalisées sur le territoire de la réserve

Les cartes d'activités sportives et culturelles sont présentées. Les tracés sont différents en fonction des activités. Les zones occupées sont différentes de celles utilisées dans le cadre des animations de la Maison de la baie. L'ensemble de la réserve et du fond de baie est utilisé dans le cadre de ces activités avec un espacement dans le temps. Les effectifs les plus importants sont observés dans l'anse d'Yffiniac et les dunes de Bon Abri. Le patron est inversé par rapport aux activités de loisirs libres qui sont sept fois plus abondantes sur Morieux. Il est constaté une augmentation du nombre de participants aux trails en fond de baie. Les organisateurs des manifestations ont bien accepté et intégré les règles émanant du cahier des charges des manifestations sportives et culturelles mis en œuvre depuis 2014.

CS : Il convient de rester vigilant par rapport au cumul de ces différentes activités dans l'espace et dans le temps.

- Demande d'une nouvelle manifestation sportive (trail)

L'ensemble des manifestations sportives organisées à ce jour dans la réserve émanent de structures sportives associatives. Un nouveau trail, le quatrième pour la réserve, est proposé par une structure privée avec un passage de 120 participants dans les dunes de Bon Abri. La date demandée est le 18 avril, soit 15 jours après le trail d'Entre Dune et Bouchot (5 avril 2020, dossier déjà déposé) ce qui pose la question du cumul des passages des deux manifestations sur les dunes de Bon Abri.

CS : La demande est singulière dans le sens où elle émane d'une structure privée. La plus-value pour l'intégration de la RN dans le tissu social du territoire, n'est pas évidente en comparaison avec les autres organisateurs associatifs. La notion de cumul avec la manifestation se déroulant quinze jours plus tôt est également à prendre en compte même si le nombre de participants n'est pas très élevé. Le CS s'interroge sur les alternatives possibles. Un circuit balisé dédié aux VTT permettrait d'envisager un cheminement pour éviter les dunes. Le CS demande donc à ce que la course soit décalée à l'intérieur (vote à l'unanimité). L'organisateur a été rencontré fin décembre et accepte les propositions du CS et de la réserve.

Suite à donner : Revoir le cahier des charges et la réglementation qui pourraient mieux prendre en compte ces manifestations pour éviter un développement futur.

- Évaluation du dérangement lié au survol de drone à des fins scientifiques

Comme demandé lors du dernier CS, l'équipe de la réserve a accompagné l'équipe de l'Université de Bretagne Sud pour évaluer le dérangement du survol de drone à des fins scientifiques (Modèle numérique de terrain, photographie). Il a été observé un dérangement lors de certaines phases de décollage lorsque les oiseaux se situaient à proximité ou découvraient brutalement l'arrivée du drone. L'altitude de vol est rapidement atteinte (100 mètres environs) et aucun dérangement n'est alors observé. Les agents de la réserve ont demandé à ce que les phases de décollage évitent les zones de présence d'oiseaux.



- Enjeux permettant de réfléchir à l'extension du périmètre de la réserve naturelle

LA DREAL Bretagne a demandé à la réserve naturelle de réfléchir aux enjeux justifiant une potentielle extension du périmètre de la réserve naturelle. Une première liste a été réalisée sur la base des connaissances actuelles :

- zone d'alimentation des limicoles (et anatidés),
- zone de restauration de dunes sur le camping de Bon-Abri,
- objets géologiques hors réserve (poudingues de Cesson, falaise de l'Hôtellerie, Pléneuf Val-André, Port-Morvan, Ville Berneuf...),
- restauration de la circulation des poissons migrateurs dans le Gouessant et zone amont du barrage de Pont-Roland (dans l'éventualité du démantèlement du ou de la mise hors d'eau du barrage),
- fréquentation de la zone plus au large par certains oiseaux marins à fort enjeux de conservation,
- forêt de pente du Gouessant,
- boisements qui surplombent Bon Abri : fonctionnalité potentielle amphibien et/ou chiroptère,
- apports potentiels des connaissances du programme de recherche ResTroph,
- îlot du Verdet...

CS : le Conservatoire botanique propose de mettre à disposition des cartes des habitats à fort enjeu situés en périphérie de la réserve. Le CS demande à ce qu'un rapport soit fait sur les sites ou enjeux qui méritent une protection forte.

Suite à donner : rapport de synthèse sur les enjeux justifiant une extension du périmètre de la réserve naturelle.

2. Programmation des animations de la Maison de la baie

Le programme des animations de la Maison de la baie est présenté. Aucune pression supplémentaire n'est envisagée sur le territoire de la réserve par rapport à ce qui a été réalisé les années précédentes.

CS : Le CS émet un avis favorable à l'unanimité.

3. Mesures compensatoires envisagées dans le cadre des travaux du 4^{ème} quai

Les grandes lignes du projet (intérêt, emprise, enjeux faune/flore) sont rappelées pour contextualiser la présentation des mesures envisagées :

- évitement de dragages supplémentaires par rapport à la situation actuelle (optimisation hydraulique de la configuration de l'aménagement) ;
- réduction de l'emprise des aménagements sur la vasière (de 7,6ha à 4,8ha) ;
- réduction des impacts de la phase de travaux (prise en compte des nuisances sonores, de la qualité physico chimique des eaux (turbidité, gisement de coques, poissons amphihalins) ; un suivi est prévu (avant, pendant, après) : suivi des peuplements benthiques, suivi des oiseaux migrateurs et hivernants, suivi de la nidification de l'Hirondelle de rivage...) ;
- un suivi de ces mesures est prévu dans le temps pour vérifier leur prise en compte et leur respect au cours de la phase de travaux avec un état pré et post-travaux.

Des échanges avec de nombreux acteurs en lien avec la préservation de l'environnement ont été engagés depuis 2018 afin d'identifier des mesures compensatoires. En l'absence d'une mesure compensatoire unique d'une ampleur suffisante pour compenser le projet, il est envisagé de proposer un bouquet de plusieurs mesures compensatoires.

Mesures compensatoires potentielles :

- restauration d'une vasière remblayée (anse de Camarel à Pleudaniel),
- restauration d'un habitat de nidification favorable à l'Hirondelle de rivage (avant destruction de la zone initiale),
- restauration d'un habitat de pré salé dans la réserve naturelle (zone de remblais, et merlons liés à la gestion du réseau hydraulique).

Dans le cadre du projet, une mesure de la phase de travaux prévoit la gestion des espèces végétales invasives pour éviter que les travaux conduisent à leur dispersion sur le site. L'aménagement paysager prévoit également la mise en place d'un écran végétal (espèces locales) le long du sentier des oiseaux.

Une mesure d'accompagnement prévoirait le ré-ensablement de la plage du Valais à l'aplomb des cabanons avec prélèvement de sable sur le cordon de sable présent en bout d'enrochement.

Management et Soutien

CS : la question de la gestion des mesures compensatoires dans le temps est posée notamment pour la zone sanctuarisée. Une gestion est prévue dans le temps par le porteur de projet. Le CS s'interroge quant à l'absence d'augmentation du dragage dans la zone de l'avant-port et sur l'intérêt d'envisager une mesure compensatoire éloignée. La question du rejet continu de vase est un sujet majeur et risque de perdurer après la phase de construction du 4ème quai. Les exemples sur ce sujet sont nombreux et démontrent que les modélisations sédimentaires manquent souvent de précision temporelle. Le CS demande à ce qu'une réflexion soit mise en œuvre de manière urgente et sur les trois ans à venir pour anticiper la reprise des activités de dragage et limiter leur ampleur. Le porteur de projet précise qu'une mesure d'accompagnement est prévue dans le projet pour améliorer les techniques de dragage et des possibilités de valorisation des sédiments (étude technique en cours, étude sur la valorisation des sables en cours). Concernant le projet de réensablement de la plage du Valais, la situation sur le domaine public maritime en périphérie de la réserve et la zone pressentie pour prélever les sédiments (reposoir temporaire de mi-marée pour les limicoles) devra faire l'objet d'une demande d'autorisation complémentaire en raison de la modification de l'état du milieu naturel que cela occasionnerait. Le CS souhaite être saisi pour émettre un avis sur l'ensemble des mesures prévues dès qu'un dossier précis sera constitué.

4. Interrogations du CRAC

Le CRAC alerte sur la dégradation de la plage du Valais en raison des transferts de sédiments depuis le port jusqu'en baie. Un courrier a été adressé à Vivarmor Nature en soulignant l'apparente inaction de l'association sur le sujet.

CS : Le système actuel de gestion des sédiments, même s'il est fortement critiquable, est autorisé par arrêté préfectoral. Dans le cadre des discussions sur le 4ème quai, ce jour, il a été demandé de trouver une solution dans les 3 ans en profitant de la fenêtre temporelle où les sédiments seront utilisés pour combler la zone du futur 4ème quai. Le CS et les gestionnaires de la réserve travaillent par ailleurs sur cette question depuis de nombreuses années en alertant régulièrement les autorités.

Suite à donner : transmettre les travaux et courriers du CS à l'association VivArmor Nature pour une réponse en ce sens.

5. Présentation du Sage Baie de Saint-Brieuc relative aux phénomènes de prolifération des algues vertes

L'indicateur de suivi des flux de nitrates (corrigé en fonction des paramètres hydrologiques) montre que les objectifs identifiés par la Commission locale de l'eau (CLE) sont atteints à la fois en matière de quantité et de cinétique. La vitesse de perte de quantité de nitrate par an est cependant en diminution. Malgré ces résultats favorables, le phénomène des marées vertes s'est accentué ces dernières années, parfois en conditions qui semblaient défavorables au phénomène (flux en dessous du seuil limitant) conduisant la CLE à s'interroger sur la pertinence des paramètres suivis. Il apparaît que depuis quelques années, des reprises de drainage sont fréquentes en fin de printemps et début d'été conduisant à un flux d'azote supérieur au flux limitant. Les conditions hivernales (ensoleillement, température, dissipation par les tempêtes) et le stock résiduel en octobre de l'année précédente influent par ailleurs de manière conséquente sur le phénomène de marées vertes la saison suivante. La CLE demande donc qu'une réflexion soit engagée pour réduire le stock en fin d'automne afin de ne pas favoriser la reprise au printemps suivant. La CLE demande également qu'une réflexion soit engagée sur le ramassage de ce stock résiduel et que cet aspect soit pris en compte dans les réflexions actuelles sur la recherche de techniques innovantes de ramassage des algues vertes.

CS : Le CS précise qu'il est important de trouver des solutions les moins impactantes possibles sur le milieu marin, ce qui signifie également qu'elles devront être envisagées en cohérence avec les dispositifs de collecte actuellement mis en œuvre. Cela nécessitera une analyse très fine. Le CS demande à être saisi concernant les demandes de ramassage susceptibles d'être déposées dans les années à venir dans le cadre notamment de l'appel à manifestation sur la recherche de techniques innovantes de ramassage des algues vertes.



6. Echange sur la gestion du Sénéçon du cap dans les dunes de Bon Abri

Le Sénéçon du cap est une plante herbacée vivace invasive impactant les communautés végétales anthropisées, et plus récemment, naturelles. La floraison a lieu de mai à décembre, et les fruits (achène plumeux) favorisent la dissémination de l'espèce. Dans son aire d'introduction en Europe de l'ouest, elle a colonisé les climats méditerranéen, atlantique et montagnard sur des zones anthropisées, les promontoires rocheux et les dunes. En France, elle est signalée à partir de 1935 et est aujourd'hui présente dans toutes les régions de France. En Bretagne, elle est apparue plus récemment d'abord dans le Morbihan puis en Ile-et-Vilaine. L'Atlas de la flore des Côtes d'Armor identifie différents foyers, dont un localisé dans le Port de Saint-Brieuc. Un foyer est aujourd'hui connu dans les dunes de Bon Abri en lien avec les perturbations naturelles liées à la dynamique de la dune. Parmi les impacts connus de l'espèce, sa prolifération entraîne une accélération de la mise à disposition de la matière organique qui devient plus rapidement disponible, et la sécrétion de substances toxiques limite le développement des autres espèces végétales.

Les techniques de lutte qui existent aujourd'hui sont l'arrachage avant fructification, le désherbage chimique et la lutte biologique par semis dense de graminée.

L'espèce est présente (à minima depuis 2018) sur la partie est du massif dunaire de Bon Abri au niveau de la dune mobile. Des opérations d'arrachage sont conduites dans la réserve depuis 2 ans. Il apparaît qu'aucune diminution de la densité en pieds n'a été observée entre 2018 et 2019 et qu'après la phase d'arrachage, de nouvelles plantules apparaissent immédiatement. Les gestionnaires interrogent le CS sur l'intérêt de maintenir une telle lutte au regard de sa faible efficacité.

CS : le CS propose de continuer ces opérations en complément d'une cartographie de sa répartition et de sa dynamique pour vérifier si leur efficacité n'apparaîtrait pas sur du plus long terme. Les opérations de ramassage doivent s'efforcer, autant que possible, de ne pas déstructurer le tapis végétal pour éviter de créer des conditions plus favorables à l'installation de l'espèce. Une action prioritaire doit porter sur les points nouvellement colonisés et sur les pieds isolés pour éviter une extension du

foyer de répartition actuel.

Suite à donner : Poursuite des opérations de ramassage, cartographie de répartition, information du CS.

7. Autorisation d'effarouchement de bernaches accordée à un exploitant

Le CS est informé qu'un exploitant agricole sera autorisé, par arrêté préfectoral, à effaroucher les bernaches occasionnant des dégâts sur ses parcelles à l'aide d'un pistolet lanceur de fusées au cours de l'hiver 2019-2020. Un bilan de ces opérations devra être réalisé en partenariat avec la Réserve naturelle.

8. Etat d'avancement du projet ResTroph

L'année 2019 du Programme ResTroph a été consacrée aux phases d'études de terrain (sédiments, benthos, ichtyofaune) et de prélèvements de matériel biologique, destinées aux analyses trophiques. Les différentes opérations dans les domaines intertidal et subtidal ont été réalisées de février à novembre avec l'aide de nombreux bénévoles et partenaires scientifiques. Les phases de laboratoire concernant la macrofaune benthique et les sédiments associés sont achevées. L'aide de trois stagiaires (Gaëtan Cormy, Alexandre Le Moal, Charles Veillard) a été déterminante dans la réalisation de ce travail. La programmation 2020 prévoit la valorisation des données benthiques et sédimentaires (amorcée depuis septembre 2019), les analyses trophiques et l'analyse des données poissons avec le renfort d'Amélie Cozic en stage de Master 2 EGEL de mars à août 2020.

9. Ramassage de déchets dans la réserve (OSPAR)

Le protocole OSPAR de suivi des macrodéchets d'origine littorale consiste à collecter 4 fois par an les macrodéchets échoués sur une bande de sable de 100 mètres puis de les étudier à travers une grille d'analyse fine. Le CEDRE basé à Brest est le coordinateur national et centralise toutes les données collectées en France. En baie de Saint-Brieuc, 2 sites inclus dans la réserve sont référencés (le Valais et la Grandville) et conventionnés depuis 2016. Le but final est de limiter la quantité de déchets entrant dans l'environnement marin. Depuis octobre 2019, un suivi des microplastiques dans le sédiment est lancé avec le CEDRE et concerne la plage de la Grandville (Hillion). La Réserve naturelle a pour mission de prélever le sédiment selon un

protocole défini et de transmettre les échantillons pour analyse.

gnard, regards croisés sur les réserves naturelles de Bretagne et de Haute-Savoie.

10. Projet d'étude sur les microplastiques

Le projet d'étude de la contamination du sédiment par les microplastiques en Baie de Saint-Brieuc a été présenté au CS. Cette étude reprendra le protocole utilisé dans le cadre du suivi OSPAR microplastiques mis en œuvre par le CEDRE. L'objectif est d'avoir un premier aperçu de la concentration des microplastiques dans la baie, et de vérifier la présence de différents patterns de distribution. La position des stations n'a pas encore été définie mais les hauts de plage seront ciblés ainsi que quelques zones à différents niveaux de l'estran pour étudier un éventuel gradient de distribution des côtes vers le large. N'ayant pas encore reçu le protocole de laboratoire, seulement des suggestions ont pu être faites sur le traitement des échantillons. Du NaCl sera utilisé pour la séparation des microplastiques car c'est la méthode la plus utilisée et la moins chère, même si cela ne permettra pas de récupérer les microplastiques les plus denses. L'identification aura lieu sous loupe binoculaire pour récupérer les variables couleur, forme et taille.

CS : Le CS estime qu'il est pertinent de travailler sur cette question. Des interrogations ont été émises quant au temps qui sera consacré à ce projet. La prochaine étape consistera donc à tester le protocole pour avoir une idée du nombre de stations à placer, et du temps nécessaire à accorder à l'étude.

Suite à donner : Les deux doctorantes seront invitées au prochain CS pour nous présenter les objectifs de leurs travaux.

11. Point d'information sur le barrage de Pont-Roland

L'état relance l'appel d'offre pour la recherche d'un gestionnaire du barrage de Pont-Roland. Au-delà du délai de cet appel d'offre (fin 2020), et sans repreneur, une mise hors d'eau ou un démantèlement du barrage sera envisagé.

12. Deux thèses en sciences humaines et sociales comprenant le territoire de la baie de Saint-Brieuc

Deux doctorantes en sciences humaines et sociales vont intégrer le territoire de la Baie de Saint-Brieuc dans leurs travaux de recherche. Marion Florez va travailler sur : Les conflits d'usages sur le littoral breton : Enjeux d'une valorisation des dynamiques conflictuelles ; et Agathe Robert sur : L'acceptation sociale des espaces protégés en contexte littoral et monta-



Comité consultatif

du 31 janvier 2019

Management et
Soutien

1. Validation du compte rendu du comité consultatif du 2/2/2018.

Mme la Secrétaire générale accueille les membres du comité consultatif puis propose un tour de table. Elle demande aux participants si des observations sont à apporter au compte-rendu du précédent comité consultatif. En l'absence d'observation, le compte rendu du comité consultatif du 2 février 2018 est adopté.

2. Présentation du rapport d'activités 2018 de la Réserve naturelle

M. PONSERO présente le rapport d'activités 2018 et détaille les principales actions :

• Missions de surveillance et de police :

En 2018 (jusqu'au 1er novembre), 432 infractions à la réglementation de la Réserve naturelle ou des espaces naturels ont été relevées (contre 437 pour l'année 2017). 193 infractions (soit 44,7%) ont pu faire l'objet d'une intervention du personnel de la Réserve naturelle, des agents de l'ONCFS. 16 verbalisations (procès-verbaux et timbre amende) et 26 avertissements écrits ont été rédigés par la Réserve naturelle. L'infraction la plus souvent constatée reste les chiens non tenus en laisse (64%).

• Gestion des demandes d'organisation de manifestations sportives et culturelles :

En 2018, 35 manifestations se sont déroulées sur le territoire de la Réserve naturelle. 2 ont reçu un avis défavorable. Parmi les 35 manifestations, 6 n'ont pas fait l'objet de demande auprès de la Réserve naturelle. Un rappel des règles a été transmis aux organisateurs. Le nombre total de participant reste stable par rapport à 2017.

• Interventions sur le patrimoine naturel :

Peu de nouveaux travaux ont été réalisés en 2018. Cette année a été consacrée à la

maintenance des aménagements (balisages, clôtures...) et avec l'aide de bénévoles à l'entretien du site (nettoyages de plages).

• Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel :

La collecte des données, la succession d'inventaires ou de cartographies, de suivis ou d'études sur un même territoire nous donne la capacité de réaliser des analyses complètes sur une thématique et de produire des documents de synthèse des connaissances. À ce jour, 5 documents de synthèses ont été réalisés :

- la “synthèse ornithologique”, qui analyse près de 50 années de données ornithologiques des principales espèces présentes en fond de baie de Saint-Brieuc ;
- la “synthèse benthos”, qui analyse l'évolution des assemblages benthiques, des faciès sédimentaires, des distributions qualitatives et quantitatives des principales espèces ;
- la “synthèse prés-salés” qui retrace l'histoire et l'évolution récente de la végétation des prés-salés ;
- la “synthèse poissons des prés-salés” qui analyse l'ensemble des données des pêches réalisées dans les prés-salés de l'anse d'YFFINIAC ;
- la “synthèse flore patrimoniale des dunes” qui synthétise les données de suivis des espèces patrimoniales sur la période 1995-2018.

• Sensibilisation, éducation à l'environnement :

M. PONSERO présente un bilan des actions menées dans le cadre des 20 ans de la Réserve naturelle, qui a débuté en février 2018 avec le Festival Natur'Armor. Le festival a accueilli plus de 8700 visiteurs en 2 jours.

Des animations, des rencontres, randonnées, conférences, projections, concours dessins ou photos... ont été organisés en

Management et Soutien

partenariats avec les communes, médiathèques, musées..., tout au long de l'année 2018 et ont permis d'accueillir plus de 3000 personnes.

Mme la Secrétaire générale note que la Réserve naturelle est de plus en plus tournée vers les citoyens et le territoire et qu'il est important de le souligner.

M. BIDAULT précise que les 20 ans de la Réserve naturelle ont permis de mener à bien des animations et des manifestations qui font mieux connaître la Réserve naturelle, la baie et sa nécessaire préservation. Les 20 ans ont marqué un temps fort dans le parcours de l'existence de la Réserve naturelle.

Le rapport d'activités 2018 est validé à l'unanimité.

3. Présentation du bilan des trois derniers plans de gestion

M. PONSERO présente le travail d'évaluation de l'efficacité de la protection et de la gestion depuis sa création, c'est-à-dire après 20 ans de protection et 15 ans de gestion de la Réserve. Ce document de plus de 500 pages est disponible en téléchargement sur le site de la Réserve naturelle.

Le taux de réalisation des opérations augmente avec la succession des plans de gestion. Cette évolution est d'autant plus importante que le nombre d'opérations augmente au fil des plans de gestion (85 pour le premier, 109 pour le deuxième et 148 pour le troisième).

Globalement, il est possible d'estimer que l'atteinte des objectifs opérationnels fixés a été bonne pour le premier plan de gestion et très bonne pour les deuxième et troisième plans de gestion.

En terme d'évaluation de l'atteinte des objectifs à long terme, M. PONSERO présente les conclusions pour les 8 objectifs définis en 2004 lors du premier plan de gestion. On observe que la progression vers les objectifs à long terme de la Réserve est globalement bonne. En effet, la majorité d'entre eux semble être stable ou

présente une tendance à l'augmentation. Il y a donc un maintien ou une amélioration de l'état de conservation des populations, des habitats, et des autres éléments écologiques qui sont l'objet des objectifs à long terme.

Il faut néanmoins souligner que :

- La fonctionnalité des cours d'eau en particulier du Gouessant qui alimente le fond de baie n'a pas été améliorée pour les poissons migrateurs amphihalins ;

- 30% de l'ensemble du site dunaire de Bon-Abri en dehors du périmètre de la Réserve naturelle a été fortement dégradé par la présence d'un terrain de camping et a subi de profondes modifications (terrassment, import de remblais, plantations ornementales...) qui ont dégradé les habitats d'origine ;

- Les limites actuelles de la Réserve naturelle ne permettent pas l'atteinte de plusieurs objectifs à long terme. Il est donc proposé de mener une réflexion sur la pertinence du périmètre de la réserve naturelle.

Madame la Secrétaire générale demande s'il y a des questions ou remarques.

M. IZRI demande des précisions quant aux objectifs géologiques qui ne sont pas atteints. M. PONSERO indique que sur les 5 objets géologiques listés à l'inventaire national, 1 seul est dans le périmètre de la Réserve naturelle, 1 en périphérie, et les 3 autres sur les communes de PLANGUE-NOUAL et de PLENEUF-VAL-ANDRE. Le périmètre actuel de la Réserve naturelle limite donc nos possibilités d'intervention, même si nous travaillons en collaboration avec les communes. Mme GRYTTEEN précise que la DREAL mène une réflexion sur la création d'une Réserve géologique multi site en Bretagne. Elle remercie la Réserve naturelle pour ce travail d'évaluation.

4. Présentation et validation du 4ème plan de gestion

M. PONSERO présente le projet de nouveau plan de gestion. Ce document a été



élaboré par les gestionnaires de la Réserve naturelle et validé par le conseil scientifique le 10 décembre 2018. Il sera soumis au CSRPN le 12 mars prochain. Ce document est établi pour une durée de 10 ans avec une programmation des opérations sur 5 ans et une évaluation à mi-parcours. Il comprend 2 volumes. Le volume A, « État des lieux », est une mise à jour de précédant document avec l'ajout d'un chapitre sur le bilan et la stratégie scientifique de la Réserve naturelle. Le volume B, reprend les objectifs à long terme définis en 2004. Deux chapitres ont été ajoutés : l'évaluation de l'atteinte des objectifs à long terme et l'évaluation des trois premiers plans de gestion.

Mme la Secrétaire générale remercie pour cette présentation et demande s'il y a des questions.

M. MESSIER propose quelques corrections dans le volume A concernant les données de l'ARS (flux d'azote, nitrate, flux corrigé hydrologie et non flux bruts).

Mme LE SAINT indique qu'elle aura quelques remarques à apporter sur la rédaction, qui seront précisées par mail.

M. LE MAO, en tant que Président du CSRPN, précise la qualité des plans de gestion de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc.

M. REBOURS, indique que la commune d'HILLION travaille au quotidien avec l'équipe de la Réserve naturelle. Mais il s'interroge sur la pertinence de la présence de la plage de Lermot dans le périmètre de la Réserve naturelle. M. PONSERO indique que la réglementation de la Réserve naturelle permet toutes les activités balnéaires sur les différentes plages que comprend la Réserve naturelle (Valais, Lermot, Béliard). M. REBOURS, précise que le statut en Réserve naturelle bride les animations, les activités et les projets de travaux sur le cordon de galets, et demande s'il sera

possible de faire un pas en arrière, et donc d'exclure la plage de Lermot du territoire de la Réserve naturelle. La mairie d'HILLION évoque le risque d'une perception négative de la Réserve naturelle à terme si on restreint trop.

Mme la Secrétaire générale précise que l'outil Réserve naturelle n'a pas vocation à faire des pas en arrière. Lorsque la réflexion sur la pertinence du périmètre sera lancée, les collectivités et les différents partenaires seront associés pour exprimer leurs attentes.

Mme OBARA propose de mettre au vote le plan de gestion 2019-2018 sous réserve des modifications qui seront communiquées par M. MESSIER et Mme LE SAINT. Le plan de gestion est validé à l'unanimité.

5. Renouvellement de la convention de gestion

Mme JALLAIS indique que la DREAL et les gestionnaires de la Réserve naturelle sont liés via une convention de délégation de gestion qui arrive à terme en 2019. Pour renouveler la convention, l'avis du comité consultatif sur le bilan du précédent plan de gestion est nécessaire.

Le comité consultatif émet un avis favorable à l'unanimité pour le renouvellement de la convention de délégation de la gestion de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc à Saint-Brieuc Armor Agglomération et à Vivarmor Nature.

6 . Présentation du programme et du budget 2019

M. PONSERO présente les principales actions pour 2019 ainsi que le budget prévisionnel des deux gestionnaires.

Mme OBARA demande une précision sur la ligne budgétaire en recette nommé « autres ». M. ALLAIN précise qu'il s'agit

Management et Soutien

de la valorisation du bénévolat, qui représente environ 600 heures/an.

7. Questions diverses

7. 1. L'arrêté inter-préfectoral réglementant les activités sportives, touristiques et de loisirs qui a été validé lors du précédent comité consultatif a été signé le 11 septembre 2018.

Mme la Secrétaire générale précise que cet arrêté a fait l'objet d'un recours gracieux pour lequel il n'a pas été donné de suite favorable. Le demandeur a alors souhaité obtenir des pièces complémentaires (compte rendu du dernier comité consultatif ainsi que sa composition) qui lui ont été transmises par la préfecture.

7.2. La Réserve naturelle propose la modification de la composition du comité consultatif avec l'intégration de l'AFB. Elle informe également le souhait de Pierre YESOU de ne plus être membre du comité consultatif. Il est proposé qu'Eric THIEBAULT lui succède. Monsieur LE MAO, précise que Monsieur THIEBAULT est professeur à l'université de Paris Sorbonne et Directeur adjoint de la station biologique de ROSCOFF.

Le comité consultatif valide à l'unanimité ces changements de composition.

8. Présentation du programme de recherche ResTroph.

M STURBOIS présente la phase 2019 qui sera essentiellement consacrée aux actions de terrains.

M. PONSERO souligne que pour la première fois la baie est au centre d'un programme de recherche qui fédère divers partenaires scientifiques.

9. Autres interventions

Mme GOULLEY, de PLANGUE-NOUAL, qui fait nouvellement partie de Lamballe Armor, indique que la Maison des grèves à Jospinet est ouverte et qu'elle

peut mettre à disposition du matériel tel que des tablettes tactiles et des caméras endoscopiques pour des animations. Le but est de faire vivre ce lieu en le mettant à disposition des scolaires et des associations. Elle précise qu'il organise une manifestation annuelle avec l'association GEOCA et est à la recherche d'une autre journée d'animation autour du GR34 et de la mytiliculture.

Dans un deuxième point, elle indique que la commune est engagée dans une Trame Verte et Bleue expérimentale et que pour la réaliser, elle fait appel aux citoyens.

M.MESSIER note l'absence d'amélioration de la qualité des continuités, demande des informations quant au devenir du barrage, de l'usine et de la retenue de Pont-Rolland. Mme OBARA indique que les services de l'État étudient actuellement la question, que deux aspects sont importants à prendre en compte, l'aspect environnement mais aussi économique, et que pour le moment aucune réponse n'a été trouvée. L'État a lancé une demande d'étude prospective auprès de la DRFIP au sujet de l'avenir du site.

M. STURBOIS et M. REBOURS posent la question de ce qu'il en est du projet d'Agrival de collecte des algues en baie de Saint-Brieuc.

M. MANGAN informe que ce sujet soulève deux questions : d'une part le ramassage des algues dans la lame d'eau avec la problématique qui est connue : l'impact sur les écosystèmes, d'autre part un projet d'utilisation des algues collectées par les collectivités. Sur ce point, des rendez-vous vont être pris entre Agrival et les collectivités.

M. REBOURS estime que ce projet pourrait être une bonne chose.

M. ALLAIN explique que les crispations viennent du ramassage dans la lame d'eau. M. LE MAO informe que toutes les études



qui ont été menées à ce sujet, montrent que cela entraîne une mortalité des coquillages à hauteur de 30 à 40%.

M. MANGAN précise que l'entreprise souhaite renouer le contact avec la baie de Saint-Brieuc, et qu'il n'est pas pour le moment question d'intervenir dans la lame d'eau.

M. REBOURS demande ce qu'il en est du Camping de Bon-Abri. Mme OBARA précise qu'une action judiciaire est en cours et qu'il faut laisser la justice faire son travail.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Mme la Secrétaire générale remercie les membres du comité consultatif et clôt la séance.

Représentation de la Réserve naturelle dans les instances

La Réserve naturelle est présente dans plusieurs comités ou commissions, local, régional ou national. Cette année, elle a participé aux :

- Commission mer et littoral
- Commission local de l'eau
- Commission départementale de la nature des sites et des paysages (CDNPS), formation " Nature"
- Conseil Scientifique du Parc éolien en mer en baie de Saint-Brieuc
- Comité de gestion et de suivi du Parc éolien en mer en baie de Saint-Brieuc
- Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), commission "Aires Protégées"
- Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (RNF-OFB) – coordinateur
- Groupement d'intérêt scientifique (Gis) HomMer (OFB) – membre du bureau



Plan de gestion

Plan de gestion : programme 2019

Code	→ opérations programmées pour l'année 2019 dans le plan de gestion 2019-2028	niveau de priorité	Code	→ opérations programmées pour l'année 2019 dans le plan de gestion 2019-2028	niveau de priorité
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel (CS)					
CS.01	→ Suivre annuellement la dynamique des peuplements de mollusques bivalves	1	IP.01	→ Collaborer à l'organisation et aux suivis du ramassage des algues vertes.	1
CS.02	→ Suivre annuellement les peuplements benthiques dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel littoral.	1	IP.02	→ Poursuivre le suivi des macrodéchets dans la baie (indicateur DCSMM macrodéchets) et maintenir une veille (Vigipol).	1
CS.03	→ Étudier l'évolution des peuplements benthiques intertidaux en lien avec des études morpho-sédimentaires.	1	IP.03	→ Mettre en place des actions de nettoyage sélectif.	1
CS.04	→ Évaluer annuellement le gisement de coques.	1	IP.04	→ Mettre en place un protocole pour suivre les microplastiques dans la baie (indicateur DCSMM microplastiques).	2
CS.05	→ Développer les connaissances sur la biologie et l'écologie de la coque.	2	IP.05	→ Travailler avec les acteurs locaux pour la réduction des déchets en milieu naturel.	3
CS.07	→ Participer au programme national sur la pêche à pied (réseau Littorea).	2	IP.06	→ Participer au réseau "oiseaux blessés"	1
CS.08	→ Étudier les peuplements ichthyologiques intertidaux et subtidiaux proche (dans le cadre du programme ResTroph).	1	IP.07	→ Participer à la GEMAPI.	2
CS.10	→ Suivre les espèces éventuellement introduites (indicateur DCSMM espèces non indigènes).	2	IP.08	→ Participer aux projets de restauration de la continuité écologique de l'estuaire du Gouessant.	1
CS.11	→ Poursuivre l'acquisition de connaissances sur l'impact des marées vertes.	2	IP.09	→ Participer aux projets de restauration de frayères.	1
CS.12	→ Maintenir une veille de la qualité des eaux (suivi physico-chimique et qualité biologique)	1	IP.10	→ Favoriser la préemption des terrains occupés par le camping (partenariat Conservatoire du littoral, Conseil départemental, mairie d'Illion).	1
CS.13	→ Utiliser des descripteurs biologiques (biomarqueurs et bioindicateurs) comme outil de veille écologique.	3	IP.11	→ Participer à un projet global de restauration et à l'aménagement du site dunière occupé actuellement par le camping.	1
CS.14	→ Poursuivre l'analyse des pollutions induites par la décharge de la grève des Courses et promouvoir sa réhabilitation.	2	IP.12	→ Suivre et gérer les zones de dégradation.	1
CS.16	→ Suivre la dynamique sédimentaire.	1	IP.13	→ Participer à la gestion des dunes de Bon Abri avec le Conseil Départemental.	1
CS.17	→ Analyser les dynamiques des espèces benthiques ou épibenthiques "clés".	2	IP.14	→ Réaliser et maintenir les mises en protection des sites.	1
CS.18	→ Mesurer les impacts des aménagements portuaires sur le régime sédimentaire et sur les écosystèmes benthiques du fond de baie.	1	IP.15	→ Veille sur l'état de conservation des objets géologiques.	1
CS.19	→ Suivre le peuplement ornithologique (dénombrements réguliers).	1	IP.16	→ Organiser des chantiers avec bénévoles, réinsertion ou avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation	2
CS.20	→ Analyser et mise à jour des synthèses des données ornithologiques.	1	IP.17	→ Gérer et animer le groupe de bénévoles.	1
CS.21	→ Suivre la fréquentation et les usages.	1	IP.18	→ Gérer et entretenir le site.	1
CS.22	→ Poursuivre l'analyse de l'utilisation spatiale de l'estran par l'avifaune (repasoirs et zones d'alimentation).	1	IP.19	→ Restaurer le terre-plein de Bouderville et participer au projet d'aménagement du site.	3
CS.25	→ Suivre la fréquentation du fond de baie par les oiseaux pélagiques.	2	Création de supports de communication et de pédagogie (CC)		
CS.26	→ Suivre la nidification du Tadorne de Bélon.	1	CC.01	→ Développer la diffusion des données ornithologiques (RSerena).	2
CS.27	→ Suivre les populations d'oiseaux nicheurs (STOC).	1	CC.02	→ Communiquer sur les objets géologiques auprès des communes et populations riveraines.	3
CS.28	→ Étudier les relations fonctionnelles entre l'avifaune et les peuplements benthiques.	1	CC.03	→ Publier "la lettre" et "la pie bavarde".	1
CS.30	→ Suivre la fonction de nourricerie des prés-salés pour les poissons, dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel littoral.	1	CC.04	→ Mettre à jour et enrichir le site internet.	1
CS.31	→ Développer les connaissances sur le fonctionnement ichthyologique de l'estuaire du Gouessant (en partenariat avec la fédération départementale de pêche des Côtes d'Armor).	1	CC.05	→ Développer la présence de la réserve naturelle sur les réseaux sociaux.	2
CS.32	→ Développer les connaissances sur l'importance du fond de baie pour l'ichtyofaune.	1	CC.06	→ Publier régulièrement des articles pour les bulletins municipaux des communes riveraines, les bulletins des communautés d'agglomération.	2
CS.33	→ Suivre la présence de la loutre.	2	CC.07	→ Développer les contacts avec les médias locaux (points presse, conférences de presse, invitations de la presse lors d'actions sur la réserve, résultats d'études...).	1
CS.34	→ Suivre et cartographier la dynamique de la végétation du site de Bon Abri (Est et Ouest).	1	CC.08	→ Editer et ré-éditer les documents de présentation et brochures d'aide à la découverte.	2
CS.35	→ Suivre la dynamique d'espèces d'intérêt patrimonial ou à fort enjeu.	1	CC.09	→ Publier ou participer à la publication de documents, livres sur la baie de Saint-Brieuc (selon opportunité).	3
CS.36	→ Suivre et cartographier les zones de dégradation.	1	CC.10	→ Participer à la réalisation de documentaires ou des reportages (selon opportunité).	3
CS.37	→ Suivre la dynamique des falaises du quaternaire.	1	Restoration d'accueil et d'animation (PA)		
CS.38	→ Suivre l'évolution de la réserve en tant que pôle de connaissances.	1	PA.01	→ Organiser des marées de sensibilisation.	3
CS.39	→ Développer les connaissances sur les réseaux trophiques et les flux d'énergie dans le cadre du programme de recherche ResTroph.	1	PA.02	→ Maintenir un observatoire des manifestations qui se déroulent sur la réserve naturelle.	1
CS.40	→ Maintenir une veille scientifique.	2	PA.03	→ Développer des contacts avec les organisations sportives, touristiques et de loisirs.	2
CS.41	→ Compléter les inventaires floristiques et faunistiques.	1	PA.04	→ Accompagner (au besoin) une création Aire Marine Educative.	3
CS.42	→ Développer les suivis et des connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces déterminantes.	2	PA.05	→ Multiplier les animations sur le territoire de la réserve naturelle.	2
CS.43	→ Suivre à long terme les peuplements de cirripèdes médio-littoral, indicateur de changements climatiques.	2	PA.06	→ Contribuer à l'information du public lors d'animation de la Maison de la Baie.	3
CS.44	→ Poursuivre le travail d'évaluation des services rendus par les écosystèmes protégés par la réserve naturelle et les services rendus par la présence et l'activité de la réserve naturelle.	2	PA.07	→ Participer à des manifestations (fête de la science, festival Nature Armor...).	2

Code	→ opérations programmées pour l'année 2019 dans le plan de gestion 2019-2028	niveau de priorité	Code	→ opérations programmées pour l'année 2019 dans le plan de gestion 2019-2028	niveau de priorité
CS.45	→ Maintenir l'observatoire photographique de l'évolution des paysages.	2	PA.08	→ Concevoir et mettre en place des outils pédagogiques.	3
CS.47	→ Participer au groupement d'intérêt scientifique HomMer.	1	PA.09	→ Multiplier les actions gratuites d'information et de sensibilisation du public (conférence, débats...)	2
CS.48	→ Participer à l'élaboration et mise en œuvre de suivi en SIS dans la cadre de l'observatoire du patrimoine naturel littoral	2	PA.10	→ Intervenir dans les formations scolaires ou universitaires.	2
CS.49	→ Participer à l'observatoire du patrimoine naturel littoral (RNF-AIFB).	1	PA.11	→ Former les personnels de la Maison de la baie et de l'Office du tourisme aux connaissances acquises par la réserve naturelle et à sa politique de conservation.	2
CS.50	→ Participer au réseau de suivi des échouages de mammifères marins.	1	PA.12	→ Développer des partenariats avec l'Office de tourisme communautaire et la Maison de la Baie.	2
CS.51	→ Participer aux réseaux nationaux/internationaux de veille écologique (Robent, Wiclands...)	2	PA.13	→ Développer l'information présentée au public dans la muséographie de la Maison de la Baie.	3
CS.52	→ Participer aux réseaux de l'Agence Française pour la Biodiversité (forum des gestionnaires, tables rondes des gestionnaires d'Aires Marines Protégées...) et à l'International.	1	PA.14	→ Elaborer des stages de formation.	2
CS.53	→ Participer à des études spécifiques en lien avec d'autres réserves naturelles et/ou des programmes internationaux.	1	Prestations de conseils, études et ingénierie (PI)		
CS.54	→ Saisir et transmettre les données naturalistes aux organismes centralisateurs (SERENA).	1	PI.01	→ Développer la collaboration avec le Comité départemental des pêches et la délégation départementale Mer et Littoral pour une gestion durable du gisement.	1
CS.55	→ Développer la cartographie sous SIG.	1	PI.02	→ Participer à la mise en œuvre du SAGE-baie de Saint-Brieuc.	1
CS.56	→ Développer l'analyse statistique des données (Iten SERENA - R).	2	PI.03	→ Travailler avec le port du Légué pour mettre en cohérence les projets d'aménagements.	1
CS.57	→ Poursuivre le processus de rédaction et de standardisation des protocoles de suivi.	1	PI.04	→ Participer au suivi du projet d'énergies marines renouvelables (EMR) offshore (Conseil scientifique, Conseil de gestion du parc).	1
CS.58	→ Participer à des colloques, séminaires, conférences.	1	PI.05	→ Suivre les projets de travaux en périphérie pouvant avoir un impact sur la réserve.	1
Participation à la recherche (PR)			PI.06	→ Créer les impacts potentiels liés aux populations d'oiseaux fréquentant des zones terrestres périphériques.	1
PR.01	→ Favoriser le développement de programmes d'études et de recherche sur le fond de baie de Saint-Brieuc.	2	PI.07	→ Veiller à la cohérence entre les projets développés sur la réserve naturelle ou en périphérie et la conservation du patrimoine naturel.	1
PR.02	→ Participer à des programmes d'études et de recherche sur le fonctionnement des écosystèmes côtiers et estuariens.	2	PI.08	→ Gérer les conflits d'usage sur la Réserve naturelle	1
Surveillance du territoire et police de l'environnement (SP)			PI.09	→ Proposer une réflexion sur la pertinence du périmètre de la réserve naturelle.	1
SP.01	→ Maintenir la surveillance du site et organiser des opérations de police.	1	PI.10	→ Promouvoir le rétablissement de continuités écologiques.	1
SP.02	→ Définir avec les mytiliculteurs un schéma de circulation des engins.	2	PI.11	→ Développer et maintenir des relations étroites avec les communes	2
SP.03	→ Coordonner les actions de police avec les organismes compétents (ONCFS, police, gendarmerie...), et centraliser les données des infractions.	1	gestion du personnel (MS)		
SP.04	→ Adapter la réglementation de la réserve naturelle en fonction du développement de nouvelles activités impactantes.	1	MS.01	→ Assurer le suivi administratif et techniques des demandes de manifestations sportives et culturelles.	1
SP.05	→ Mettre à jour le protocole de surveillance de la réserve naturelle.	2	MS.02	→ Participer à la mise à jour du plan de gestion du secteur dunaire en coopération avec le Conseil Départemental.	1
SP.06	→ Veiller à l'application du cahier des charges défini pour la gestion des écoulements pluviaux (travaux réalisés pour un entretien régulier des clapets anti marée).	1	MS.03	→ Veiller à l'éventuel usage de l'image de la Réserve Naturelle et encadrer d'éventuelles créations des produits "Réserve Naturelle, Baie de St Brieuc".	1
SP.07	→ Proposer la mise en place d'un arrêté de protection de biotope pour les frayères de poissons migrateurs.	2	MS.04	→ Gérer l'administration générale et financière.	1
SP.08	→ Participer aux projets de protection de géotope (comme le projet de réserve naturelle régionale des objets géologiques).	2	MS.05	→ Gérer et entretenir le matériel, le laboratoire, effectuer la maintenance informatique.	1
SP.09	→ Former les acteurs de police (PN, PM, gendarmerie...) aux enjeux de la réserve naturelle.	1	MS.06	→ Gérer et former le personnel.	1
Création et entretien des infrastructures (CI)			MS.07	→ Adapter les documents uniques de sécurité des deux gestionnaires aux contraintes liées aux activités de la réserve naturelle.	1
CI.01	→ Gérer le balisage réglementaire de la réserve naturelle.	1	MS.08	→ Encadrer l'accueil des stagiaires.	1
CI.02	→ Maintenance des infrastructures d'observation (Langueux, Hillion) et d'information du public sur le terrain (panneaux d'information).	1	MS.09	→ Animer le réseau de relations extérieures et institutionnelles.	1
CI.03	→ Suivre la réalisation des travaux sur les équipements et de leurs impacts.	1	MS.10	→ Organiser et animer les instances de gouvernances de la réserve naturelle : comités consultatifs, conseil scientifique, comité de co-gestion.	1
CI.04	→ Réaliser et maintenir un balisage du site dunaire.	1	MS.11	→ Rédiger les rapports d'activités.	1
			MS.14	→ Développer et mettre en place le tableau de bord et des indicateurs d'évaluation.	1
			MS.15	→ Gérer les demandes d'autorisations de travaux.	1
			MS.16	→ Assurer le suivi administratif et techniques des travaux.	1
			MS.17	→ Participer au réseau d'échange et de partage du savoir au sein des Réserves Naturelles de France.	2
			MS.18	→ Participer au réseau des gestionnaires d'espaces naturels Bretons (AGENB)	2

Management et Soutien



Référence plan de gestion

MS.11 Rédiger le plan de gestion

Ponsero A., Sturbois A., et Jamet C., 2019. Plan de gestion de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc - 2019-Etat des lieux. Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc. 214 p.

Ponsero A., Sturbois A., Jamet C., et Boillot S., 2019. Plan de gestion de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc - 2019-2028-Objectifs. Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc. 102 p.

<http://www.reservebaiedesaint-brieuc.com/publications2/>

Validation du plan de gestion 2019-2028

L'article 4 du décret de création de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc du 28 avril 1998 prévoit que *"pour assurer la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité de la réserve, le gestionnaire conçoit et met en oeuvre un plan de gestion écologique qui s'appuie sur une évaluation scientifique du patrimoine naturel de la réserve et de son évolution"*.

Le volume "objectif" associé avec le volume "Etat des lieux" forme le quatrième plan de gestion de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc pour la période 2019-2028. Il est également accompagné d'un document "Résumé". Ce document est établi pour une durée de 10 ans avec une évaluation à mi-parcours. Il a été élaboré par les deux gestionnaires de la Réserve naturelle.

Ce plan de gestion a reçu une validation par le **Conseil Scientifique le 10 décembre 2018**, puis du **Comité Consultatif lors de sa séance le 31 janvier 2019**, et par le **Conseil Scientifique Régionale de Protection de la Nature (CSRPN) le 12 mars 2019**.

Le plan de gestion permet d'assurer la continuité et la cohérence de la gestion dans l'espace et le temps. Il est la référence permanente pour la gestion sur la durée du plan et une mémoire de la Réserve naturelle réactualisée régulièrement.



Surveillance du territoire et police de l'environnement

Les gestionnaires de la Réserve naturelle que sont Saint-Brieuc Armor Agglomération et Vivarmor Nature doivent **“assurer la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité de la Réserve”** par la mise en œuvre d'un plan de gestion (article 4 du chapitre 2 du décret n°98-324 portant création de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc).

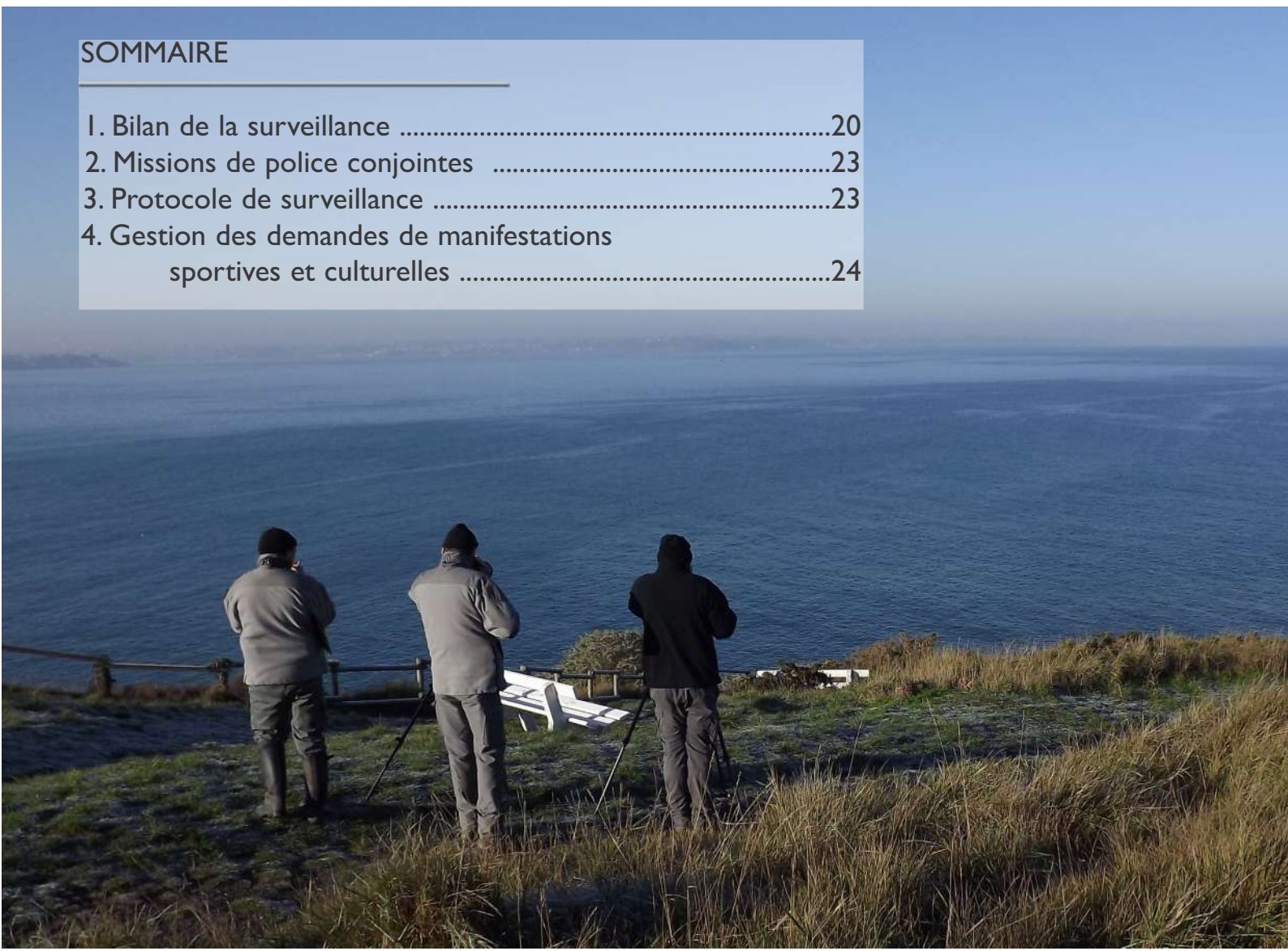
La Réserve naturelle se doit donc de protéger durablement les milieux et les espèces en conjuguant réglementation et gestion active.

Les missions de surveillance et de police font donc partie des actions courantes menées par les agents commissionnés et assermentés de la Réserve naturelle, tout au long de l'année, durant la semaine comme les week-ends, seul ou en binôme.

Toutes les infractions relevées durant le temps de travail sont renseignées dans une base de données.

SOMMAIRE

1. Bilan de la surveillance	20
2. Missions de police conjointes	23
3. Protocole de surveillance	23
4. Gestion des demandes de manifestations sportives et culturelles	24





Surveillance du
territoire et police de
l'environnement

Surveillance
du site

Bilan de la surveillance



Référence plan de gestion

SP.01 Maintenir la surveillance du site et organiser des opérations de police.

SP.03 Coordonner les actions de police avec les organismes (ONCFS, gendarmerie maritime...).

En 2019, 396 infractions à la réglementation de la Réserve naturelle ou des espaces naturels ont été constatées ou relevées (contre 465 en 2018 et 439 en 2017).

Parmi elles, 51% ont pu être l'objet d'une intervention du personnel de la Réserve naturelle ou d'autres agents en charge de la police. 30 verbalisations (timbre amende ou procès-verbal) et 49 avertissements écrits ont été rédigés, soit 20% des infractions font l'objet d'une procédure (contre 10,4% en 2018).

Comme tous les ans, la principale infraction concerne les chiens non tenus en laisse (268 infractions pour près de 68% contre 64 % en 2018 et 56 % en 2017) malgré les informations présentes sur site et une hausse des procédures à l'encontre des propriétaires des chiens. Ensuite, viennent les circulations irrégulières de personnes, de cycles ou de véhicules sur l'estran (9,5%), le non respect de la pêche maritime (4%), la pratique interdite de sport tel que le kyte surf, en hausse (15 infractions soit 3,8%),...

A noter, en août 2019, pour une interpellation au sujet d'une pratique interdite de kyte surf dans la Réserve naturelle, un agent de la Réserve a été victime d'un outrage à agent (injure). Une plainte a d'ailleurs été déposée au commissariat de Saint-Brieuc.



infraction	Constatation	Information	Avertissement oral	Avertissement écrit	Timbre amende	PV	Autres	Total général	%	Total 2018	%	Total 2017	%	Total 2016	%	Tendance 2018/19
Chien non tenu en laisse	131	4	80	42	11	1		268	67,7	301	64,7	248	56,5	386	65,6	↗
Circulation en ZPR (Zone de Protection Renforcée)	5		8					14	3,5	14	3,0	24	5,5	16	2,7	↗
Circulation en cycles	10		4					14	3,5	27	5,8	31	7,1	32	5,4	↗
Circulation de véhicules	5		3			2		10	2,5	13	2,8	20	4,6	26	4,4	↗
Circulation irrégulière d'animaux (dans les dunes)	1		3					4	1,0	15	3,2	6	1,4	18	3,1	↗
Circulation en zone mise en défens (Bon-abri)			2					2	0,5	10	2,2	8	1,8	14	2,4	↗
Activité sportive-kite-surf	10		4			1		15	3,8	8	1,7	9	2,1	1	0,2	↗
Activité sportive-kayak			1	1				2	0,4	3	0,6	2	0,5	1	0,2	↗
Activité sportive-planche voile								0	0,0	1	0,2	0	0,0	4	0,7	↗
Activité sportive-cheval à marée haute	1		2					3	0,8	19	4,1	14	3,2	29	4,9	↗
Activité sportive-autre (cerf-volant, boomerang,...)	2	1	2	1				6	1,5	5	1,1	31	7,1	6	1,0	↗
Navigation à moteur	3					6		9	2,1	0	-	2	0,5	1	0,2	↗
Survol (ULM, paramoteur, drone,...)	6			2		1		9	2,3	6	1,3	4	0,9	8	1,4	↗
Allumer du feu	11							11	2,8	13	2,8	13	3,0	9	1,5	↗
Abandon, jet, dépôts déchets, ordures	3							3	0,8	4	0,9	4	0,9	5	0,9	↗
Camping	4							4	1,0	0	-	1	0,2	3	0,5	↗
Atteinte au milieu naturel par des inscriptions								0	0,0	0	-	1	0,2	0	0,0	↗
Atteinte aux végétaux			2	1				3	0,8	4	0,9	3	0,7	7	1,2	↗
Dérangement volontaire oiseaux		1		1				2	0,5	2	0,4	3	0,7	15	2,6	↗
Non respect pêche maritime	2		6	1		7		16	4,0	13	2,8	7	1,6	1	0,2	↗
Prélèvement de sable/galet								0	0,0	5	1,1	4	0,9	5	0,9	↗
Publicité en RN								0	0,0	2	0,4	0	0,0	0	0,0	↗
Dégradation signalétique								0	0,0	0	-	4	0,9	1	0,2	↗
Outrage à agent						1		1	0,3	1	-					↗
Total	194	6	117	49	11	19	0	396		465		439		588		
% total	49,0	1,5	29,5	12,4	2,8	4,8										
% des interventions		3,0	57,9	24,3	5,4	9,4										

2018

Total	253	15	149	31	13	4	0	465
% total	54,4	3,2	32,0	6,7	2,8	0,9		
% des interventions		7,1	70,0	14,8	6,2	1,9		

2017

Total	227	9	154	32	7	8	2	439
% total	51,7	2,1	35,1	7,3	1,6	1,8	0,5	
% des interventions		4,3	73,3	15,2	3,3	3,8	1,0	

Constatation : infractions observées sans possibilité d'intervention
Information : rappel de la réglementation en périphérie de la Réserve
Avertissement oral : interpellation du contrevenant et rappel de la réglementation
Avertissement écrit : interpellation du contrevenant, rappel de la réglementation avec copie au procureur de la République

Missions de police conjointes

ONCFS

Les inspecteurs de l'environnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) mènent des actions de surveillance et de police sur la Réserve naturelle et participent à certains comptages hivernaux d'oiseaux migrateurs.

Au cours de l'année 2019, l'ONCFS est intervenu à 15 reprises sur la Réserve (dont 3 comptages). La présence d'agents de l'ONCFS aux côtés de la Réserve est un bon appui pour la veille de la réglementation. L'ONCFS est sollicitée par la Réserve sur la rédaction de certaines procédures.

A noter qu'à partir du 1er janvier 2020, l'ONCFS intègre le nouvel établissement français de protection et de veille de la biodiversité : l'Office Français de la Biodiversité.

ULAM

L'Unité Littorale des Affaires Maritimes est un acteur incontournable notamment pour la réglementation de la pêche maritime. Des contacts réguliers ont lieu sur les faits constatés dans et en dehors de la Réserve naturelle. Une tournée commune de police a été réalisée le 21 janvier 2019.

Gendarmerie/ Police nationale / Polices municipales

En 2019, une tournée de police commune avec la Réserve a été programmée le 16 avril avec la Gendarmerie de Pléneuf Val André, compétente sur les communes d'Hillion et de Lamballe Armor. Par ailleurs, la Réserve naturelle a sollicité leur renfort à deux reprises (Pratique interdite de kyte surf dans la Réserve naturelle, circulation de chiens non tenus en laisse dont les propriétaires étaient en état d'ébriété).

La Police Nationale de Saint-Brieuc est régulièrement contactée pour des échanges d'informations et renforts humains en cas de refus d'obtempérer et de non présentation d'une pièce d'identité du contrevenant.

Enfin, les polices municipales de Lamballe Armor, d'Hillion, d'Yffiniac, de Langueux et de Saint-Brieuc sont des acteurs importants de proximité avec qui la Réserve naturelle échangent régulièrement.

La Réserve naturelle travaille en réseau en entretenant régulièrement les relations avec tous les acteurs de police mais aussi, dans le cadre d'investigations, avec d'autres qui œuvrent pour la protection de l'Environnement (Fédération de pêche des Côtes d'Armor, Association de pêche,...)



Surveillance du territoire et police de l'environnement

Protocole de surveillance

Mis en place pour la première fois en 2015, le protocole de surveillance, renouvelé par tacite reconduction, est indispensable et facilite les missions de police des agents de la Réserve naturelle.

Ce protocole a pour objet :

- la mise en place de la politique pénale mis en œuvre par le parquet de Saint-Brieuc dans le domaine de l'environnement
- la définition d'un plan de surveillance de la Réserve naturelle
- la définition du positionnement des agents commissionnés et assermentés en cas de constatations d'infractions
- la mutualisation des moyens humains en cas de besoin, renfort ou menaces à l'égard des agents de la Réserve naturelle

Le bilan du protocole de surveillance ainsi que le bilan des infractions fait l'objet tous les ans, d'une réunion avec tous les acteurs concernés, sous l'autorité du procureur de la République ou de son représentant.

En 2019, la réunion s'est tenue le 11 avril 2019, en présence des gestionnaires de la Réserve, de l'ONCFS, de la Gendarmerie, des Polices municipales, de la Police nationale, de l'ULAM, de la Fédération de pêche des Côtes d'Armor. Le compte rendu est consultable sur demande auprès de la Réserve naturelle.

Toutefois, à l'issue du bilan 2018, il en ressort :

- 465 infractions constatées en 2018
- L'infraction « chien non tenu en laisse » toujours trop importante
- Une hausse de certaines pratiques sportives (équitation, kayak et drone)

Pour 2019, les orientations sont :

- au vue du nombre d'infractions concernant les chiens non tenus en laisse, de sévir davantage (avertissements écrits et timbre amende) afin de faire baisser de manière significative ce type d'infractions en espace naturel
- de maintenir la pression sur la pêche maritime et les activités sportives et de veiller à la non pêche dans l'estuaire du Gouessant (actes de braconnage remontées à la Réserve)
- de communiquer dans la presse



Référence plan de gestion

SP.01 Maintenir la surveillance du site et organiser des opérations de police.

SP.03 Coordonner les actions de police avec les organismes (ONCFS, gendarmerie maritime...).

SP.05 Mettre à jour le protocole de surveillance de la réserve naturelle.



Gestion des demandes d'organisation des manifestations sportives et culturelles

En 2019, 31 manifestations ont été recensées sur le territoire de la Réserve naturelle dont une non déclarée auprès des services de la Réserve) à l'encontre de l'article 1 de l'arrêté inter préfectoral du 11/09/2018). La Réserve naturelle a émis un avis défavorable pour la tenue d'une manifestation (organisation d'un nettoyage de plage à St-Brieuc).

type d'activité	de manifestations			nombre de participants		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Randonnée pédestre	6	11	14	1845	2783	2869
Randonnée équestre	12	9	3	157	123	90
trail/course à pied	3	3	3	1660	1750	2124
sortie, activités sur la plage	10	14	11	510	735	400
culturel			1			
	31	37	32	4172	5391	5483

Au total, les organisateurs ont déclaré 4172 participants contre 5391 en 2018.

Le nombre de trail reste inchangé. Le nombre de demandes de randonnée pédestre dans la Réserve a quant à lui, baissé (11 en 2018, 14 en 2017). Quelques manifestations ont dû être annulées car certaines plages étaient fermées au public pour risques sanitaires vis-à-vis des algues vertes.

La veille des manifestations permet de les recenser, de préciser les modalités de passage dans la Réserve à l'organisateur et de limiter le cumul durant les mêmes périodes. Cette année, avec la présence forte des algues vertes et certains sites fermés au public, la Réserve s'est efforcée à travailler avec les organisateurs, les communes et l'agglomération pour trouver des alternatives.

A chaque demande, la Réserve naturelle privilégie un contact soit physique soit téléphonique avec l'organisateur. Ce travail est important pour faire comprendre les enjeux du site naturel et limiter l'impact du dérangement sur l'avifaune.



Intervention sur le patrimoine naturel

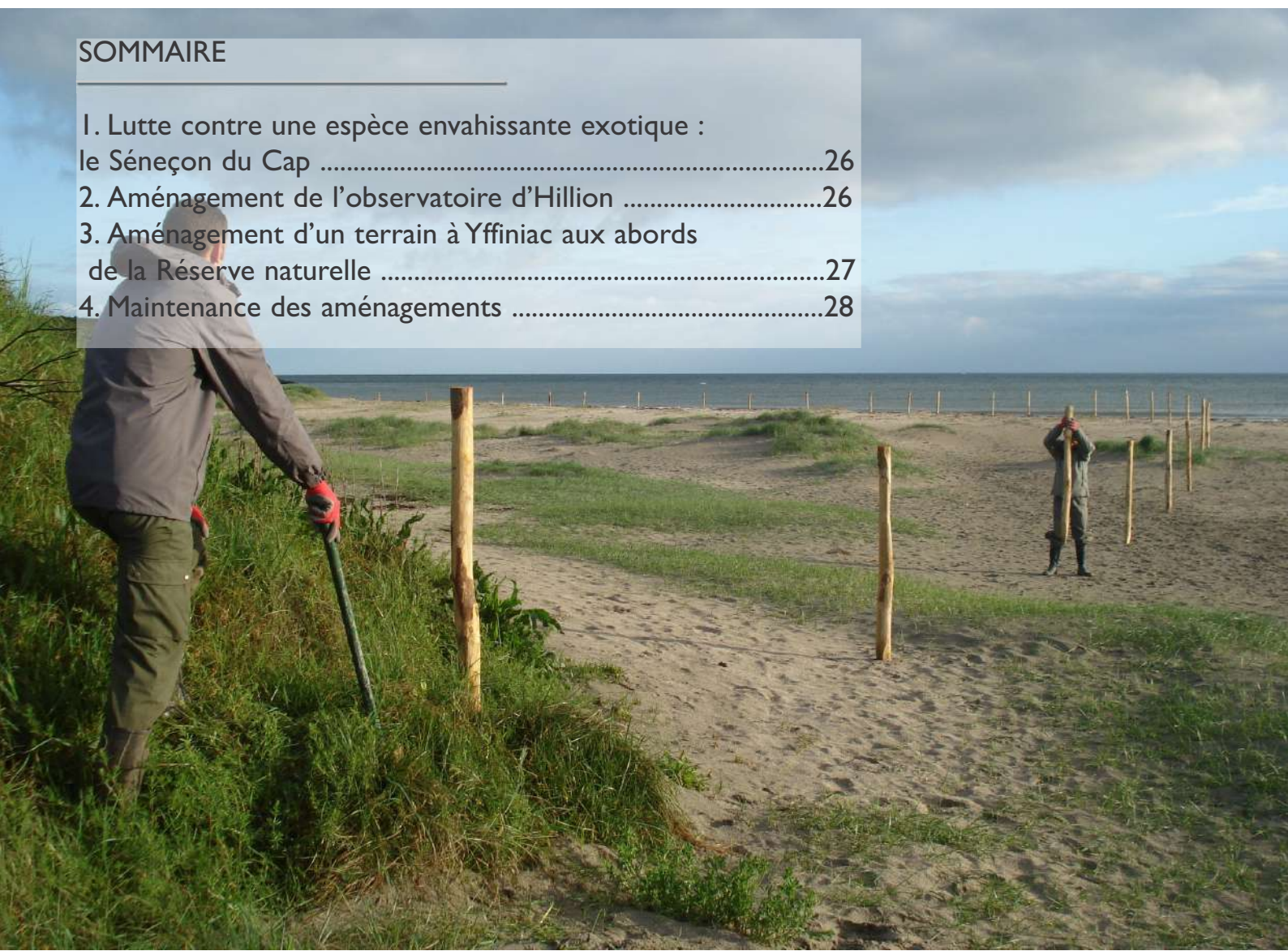
La mission centrale des Réserves naturelles nationales est la préservation de la diversité biologique et géologique, terrestre ou marine, de métropole ou d'outre mer. Elles ont pour vocation la *“conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présentant une importance particulière ou qu'il convient de soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader”*. Elles visent donc une protection durable des milieux et des espèces en conjuguant réglementation et gestion active. Cette double approche est une particularité que les Réserves naturelles nationales partagent avec les parcs nationaux et les Réserves naturelles régionales et de Corse. Les résultats de ces suivis et études permettent de juger de la pertinence de la gestion au regard des objectifs définis.

La Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc a été créée en 1998 afin de protéger ce site d'hivernage et de halte migratoire d'intérêt international, en *“assurant la pérennité de ces milieux naturels”* et en réunissant des conditions optimales pour le repos et l'alimentation de l'avifaune.

La pérennité de cette capacité d'accueil dépend d'une part de la diminution du dérangement de l'avifaune, d'autre part du maintien de la fonctionnalité biologique du fond de baie (estran et prés-salés). La forte productivité de ces écosystèmes confère au fond de baie une place essentielle dans le réseau trophique et exerce une influence sur l'ensemble des écosystèmes de la baie de Saint-Brieuc. Ces écosystèmes jouent donc un rôle essentiel dans l'équilibre des chaînes alimentaires marines littorales.

SOMMAIRE

1. Lutte contre une espèce envahissante exotique : le Sénéçon du Cap	26
2. Aménagement de l'observatoire d'Hillion	26
3. Aménagement d'un terrain à Yffiniac aux abords de la Réserve naturelle	27
4. Maintenance des aménagements	28





Référence
plan de gestion

CS.10 Suivre les espèces éventuellement introduites (indicateur DCSMM espèces non indigènes).

IP.12 Suivre et gérer les zones de dégradation.

IP.13 Participer à la gestion des dunes de Bon Abri avec le Conseil Départemental.

Rapport d'activité 2019

Lutte contre une Espèce Envahissante Exotique : le Séneçon du Cap



Depuis 2018, le Séneçon du Cap a été repéré dans les dunes de Bon-abri, au devant de la propriété départementale. Afin d'enrayer sa progression sur l'ensemble du site dunaire, un chantier d'arrachage avec la Réserve et le département avait été programmé à l'automne 2018. De nombreux plants ont alors été arrachés.

Constatant une progression importante du Séneçon du cap vers l'ouest du site, les chantiers d'arrachage se sont poursuivis en 2019 : avril, juillet et septembre, mobilisant salariés de la Réserve naturelle, du Département et des bénévoles. Ces efforts limitent de surcroît la dispersion de la plante en les retirant avant la floraison.

Le conseil scientifique de la Réserve naturelle et le conservatoire botanique de Brest préconisent le maintien des actions d'arrachage sur un cycle de 5 ans depuis 2018, selon des méthodes précises (limiter le piétinement, arrachage en ligne, 4 à 5 actions/an,...). C'est le temps minimum nécessaire pour espérer l'éradication de la plante.

Aménagement de l'observatoire d'Hillion



Suite à plusieurs rencontres avec un groupe d'utilisateurs, constat a été fait qu'il était nécessaire d'apporter quelques améliorations à l'observatoire. La priorité, qui s'est dégagée des échanges, était la réhausse du sol pour permettre une meilleure observation des oiseaux dans la Baie.

Pour ce faire, il a été nécessaire d'apporter plusieurs mètres cubes de matériaux et de poser une rambarde. Avec cette mise à niveau du sol, on a alors pu revoir certaines ouvertures afin qu'elles répondent à tous.

Ces aménagements ont été réalisés en régie par les services techniques de l'agglomération en fin d'année 2019. Ces modifications ont très vite été adoptées par les usagers. Pour finaliser, la pose d'un banc est prévue prochainement.



Aménagement d'un terrain à Yffiniac aux abords de la Réserve naturelle

Management et Soutien

Contactée par la Mairie d'Yffiniac dès 2018 sur le projet de réaménagement de l'ancienne aire des gens du voyage pour en faire un espace naturel avec une aire de covoiturage. La Réserve naturelle a annoncé son souhait de travailler sur ce projet dont le terrain jouxte la Réserve naturelle, en fond de baie et notamment une roselière.

La roselière présente des intérêts naturalistes car elle sert de lieu de dortoir à de nombreux oiseaux, été comme hiver. (Hirondelles, bruants des roseaux,...). Elle sert aussi de lieu de nourriture et de reproduction.

En 2019, les travaux ont débuté sur cet espace. En décembre, un salarié des services techniques de la Ville d'Yffiniac, la Réserve naturelle et quelques bénévoles ont collaboré pour mettre en place une clôture en ganivelles (environ 60 mètres) entre la Réserve et le terrain communal. Des plantations ont également été réalisées de part et d'autre de la ganivelle. La Réserve naturelle a participé à 50% des frais engendrés par ces aménagements.

L'objectif est d'empêcher la circulation de personnes et d'animaux domestiques dans la roselière (classée en zone de protection renforcée avec accès interdit), tout en conservant une vue panoramique de la baie à partir d'Yffiniac. Dans l'angle du terrain communal, un belvédère est créé afin d'apprécier la vue de la baie. A terme, sur ce site, un panneau d'information sera prévu.



Référence plan de gestion

IP.14 Réaliser et maintenir les mises en protection des sites.IP.

IP.16 Organiser des chantiers avec bénévoles, réinsertion ou avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation.

IP.17 Gérer et animer le groupe de bénévoles.



Maintenance des aménagements

-Maintenance des clôtures



Les clôtures de protection des secteurs dunaires nécessitent une maintenance régulière en particulier lors des grandes marées (entretien des fils et remise en place de piquets). Ces aménagements sont très efficaces car on constate dès leur pose une progression nette de la végétation dunaire.

- Maintenance du balisage maritime

En 2019, des interventions régulières ont eu lieu afin de plier à l'usure et la casse du matériel (chaîne, manilles, bouées).



- Entretien régulier des panneaux d'information

Des informations sont régulièrement mis en place sur les panneaux d'entrées de sites. En 2019, certains panneaux ont fait l'objet de dégradation (tags, coup de cutter...).



**Référence
plan de gestion**

CI.01 Réaliser la maintenance du balisage terrestre et maritime.

CI.04 Réaliser et maintenir un balisage du site dunaire.

Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

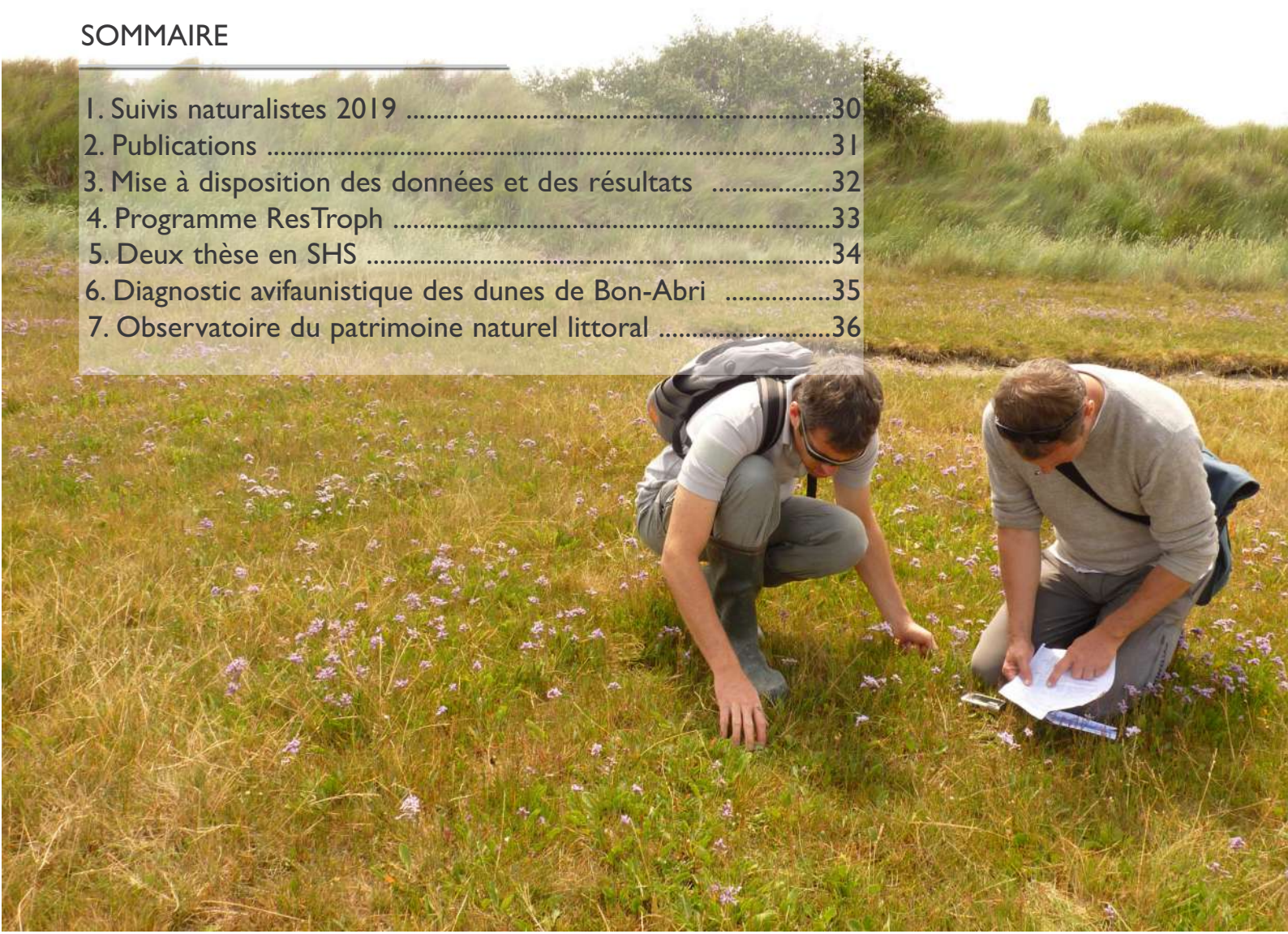
La mise en œuvre d'une politique de protection ne peut se réaliser sans un appui scientifique indispensable à la compréhension des phénomènes physiques, chimiques et biologiques qui conditionnent l'évolution des écosystèmes littoraux. La recherche est un outil indispensable pour une politique à la fois de protection et de gestion du littoral. Le développement des connaissances vis-à-vis de la crise environnementale de perte de biodiversité doit être une priorité, et les Réserves naturelles sont des sites privilégiés pour mettre en place des programmes d'études, de suivis et de recherche.

L'une des trois grandes missions de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc est d'assurer et d'organiser le suivi scientifique des milieux et des espèces de son territoire. Pour y répondre, la Réserve mène tout au long de l'année des programmes scientifiques en autonomie ou en collaboration avec son réseau de partenaires scientifiques ainsi qu'avec des étudiants en thèse ou stagiaires.

Ces missions scientifiques amènent aussi à une ouverture internationale par le partage de connaissances et de données.

SOMMAIRE

1. Suivis naturalistes 2019	30
2. Publications	31
3. Mise à disposition des données et des résultats	32
4. Programme ResTroph	33
5. Deux thèse en SHS	34
6. Diagnostic avifaunistique des dunes de Bon-Abri	35
7. Observatoire du patrimoine naturel littoral	36





Suivis naturalistes 2019

compartiment	intitulé	périodicité	ref PG
avifaune	Comptage de l'avifaune	2 fois par mois	CS.19
	Comptage laridés	1 fois par an	CS.19
	Comptage Wetlands International	1 fois par an	CS.19
	Suivi temporel des oiseaux commun (STOC)	2 fois par an	CS.27
	Recherche d'individus bagués		CS.19
	Suivre la fréquentation du fond de baie par les oiseaux pélagiques.		CS.25
	Suivi de la reproduction du Tadorne de Belon	1 fois par an	CS.26
	Evaluation des ratios de juvéniles (bernaches, B.sanderling)	2 fois par an	CS.19
mammifère	Suivi des échouages de mammifères marins		CS.50
	Suivi de la Loutre (secteur de Pont-Roland)	2 fois par an	CS.33
poisson	Suivi du rôle de nourricerie des prés salés pour les poissons dans le cadre de l'Observatoire du patrimoine naturel littoral	1 fois tous les 2 ans	CS.30
flore	Suivi d'espèces remarquables des dunes de Bon-Abri :		
	<i>Ophrys apifera</i>	1 fois par an	CS.35
	<i>Crambe maritima</i>	1 fois par an	CS.35
	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	1 fois par an	CS.35
	<i>Pyrola rotundifolia</i>	1 fois par an	CS.35
	<i>Eryngium maritimum</i>	1 fois par an	CS.35
	Suivi de la dynamique végétale des prés-salés	1 fois tous les 5 ans	CS.29
benthos	Evaluation du gisement de coques	1 fois par an	CS.04
	Suivi de la dynamique des mollusques bivalves	1 fois par an	CS.01
	Suivi des peuplements benthiques intertidaux en lien avec la dynamique morpho-sédimentaires.	1 fois tous les 10 ans	CS.03
	Suivi des peuplement de cirripèdes dans le cadre des changements climatiques	3 fois par an	CS.43
	Surveillance des Habitats benthiques dans le cadre de l'Observatoire du patrimoine naturel littoral	1 fois par an	CS.02
	Suivi de la colonisation de la répartition des huîtres creuses	1 fois par an	CS.09
amphibien	Suivi de la dynamique de la Grenouille agile	1 fois par an	CS.35
sédimentologie	Suivi de la dynamique des bancs, cordons sableux et filières	1 fois par an	CS.16

“Les Réserves naturelles sont indéniablement des sites privilégiés pour la mise en place de suivis à long terme qui concerneront à la fois la dynamique des milieux et de la biodiversité, ainsi que l'évaluation de la gestion conservatoire(...) Ces suivis à long terme, envisagés dans le cadre de réseaux thématiques de Réserves ou dans le cadre de programmes nationaux, requièrent l'adoption de protocoles standardisés et opérationnels, permettant d'effectuer des analyses diachroniques au sein d'une Réserve, ainsi que des comparaisons inter-sites. Ils peuvent en outre fournir des informations sur l'impact des changements globaux sur la biodiversité.

Les suivis ont parfois aussi pour objectif d'évaluer l'impact des opérations de gestion. Le gestionnaire doit s'efforcer de développer des partenariats en vue de développer de tels suivis qui peuvent porter à la fois sur les espèces à forte valeur patrimoniale, mais également sur des espèces plus fréquentes.”
(F. Bioret, 2003, Le courrier de l'environnement).



Publications :

Sturbois A. et Ponsero A., 2019. Evolution des populations de limicoles et d'anatidés en baie de Saint-Brieuc. Ornithos. 26, 5, 232-243.

Rapports :

GEOCA, 2019, Diagnostic avifaunistique du site départemental des dunes et marais de Bon Abri. Etat initial du peuplement ornithologique. Année 2019. Conseil Départemental des Côtes-d'Armor. 73 p. + annexes.

Ponsero A., Sturbois A., et Dabouineau L., 2019. Evaluation spatiale de la densité du gisement de coques de la baie de Saint-Brieuc, année 2019. Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc. 32 p.

Ponsero A., Sturbois A., et Jamet C., 2019. Plan de gestion de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc - 2019-Etat des lieux. Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc. 214 p.

Ponsero A., Sturbois A., Jamet C., et Boillot S., 2019. Plan de gestion de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc - 2019-2028- Objectifs. Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc. 102 p.

Ponsero A., Sturbois A., Jamet Cédric, et Dabouineau L., 2019. Evaluation spatiale des mollusques bivalves (*Scrobicularia plana*, *Limecola balthica*, *Macomangulus tenuis*, *Fabulina fabula*, *Cerastoderma edule*, *Donax vittatus*) de la baie de Saint-Brieuc. sixième dition. Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc. 48 p.

Sola G., Jamet C., et Ponsero A., 2019. Observatoire photographique de l'évolution des paysages de la réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc. Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc. 83 p.



Référence plan de gestion

CS.58 Participer à des colloques, séminaires, conférences.

PR.01 Favoriser le développement de programmes d'études et de recherche sur le fond de baie de Saint-Brieuc.

PR.02 Participer à des programmes d'études et de recherche sur le fonctionnement des écosystèmes côtiers et estuariens.

*La Réserve naturelle a accueilli
15 stagiaires :*

*2 en découverte d'entreprise
(niveau 3^{ème}),*

1 en 2^{de} GMNF

1 en 1^{ère} STAV

2 en 1^{ère} GMNF

2 en BTS GPN

1 en reconversion professionnelle

*1 en bio ingénieur gestion de la
nature (Belgique)*

1 en DUT

2 en licence 3

1 en Master 1

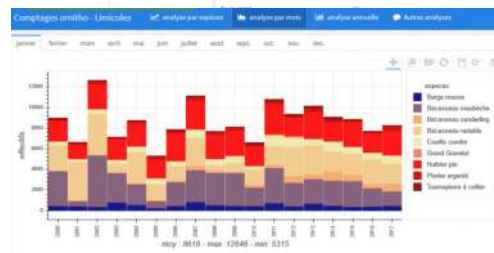
1 en Master 2



Mise à disposition des données et des résultats

[illegible]

Outre les résultats chiffrés, il est possible de comparer les résultats avec les précédents comptages ou avec les comptages sur la même période les années précédentes. Des analyses graphiques sont également disponibles pour les principales espèces de limicoles et d'anatidés.

[illegible]

Une nouvelle page a été créée sur le site de la Réserve naturelle présentant les meilleurs sites d'observations, et les espèces observables en ce moment.

2608 espèces ont été inventoriées en baie de Saint-Brieuc (dont 1934 sur la réserve naturelle). Mais combien de plantes, de annélides, de crustacés et dans quel habitats ...? Quelles sont ses espèces ? Une page interactive met disposition toutes les données de notre base SERENA.

[illegible]

Programme ResTroph

L'objectif de ce programme est d'étudier le rôle fonctionnel que peuvent jouer les habitats protégés de la réserve naturelle en fond de baie en lien avec les autres habitats marins du fond de la baie de Saint-Brieuc. Ce projet Restroph s'articule autour de trois axes d'études :

1. Caractériser les habitats et communautés benthiques intertidaux des domaines intertidal et proche subtidal et leur évolution au cours des trois dernières décennies ;

2. Caractériser la nurserie de poissons et son évolution depuis les années 1980 ;

3. Définir la contribution des habitats intertidaux, intégrés ou non dans la réserve naturelle, et subtidaux au(x) réseau(x) trophique(s) (par couplage entre isotopes stables, acides gras et métaux lourds) et juger de la pertinence du périmètre de la réserve définie en 1998.

Etat d'avancement du programme :

L'année 2019 du Programme ResTroph a été consacrée aux phases d'études de terrain (sédiments, benthos, ichtyofaune) et de prélèvements de matériel biologique, destinées aux analyses trophiques.

Les différentes opérations dans les domaines intertidal et subtidal ont été réalisées de février à novembre avec l'aide de nombreux bénévoles et partenaires scientifiques.

Les phases de laboratoire concernant la macrofaune benthique et les sédiments associés sont achevées. L'aide de trois stagiaires (Gaëtan Cormy, Alexandre Le Moal, Charles Veillard) a été déterminante dans la réalisation de ce travail.

La programmation 2020 prévoit la valorisation des données benthiques et sédimentaires (amorcée depuis septembre 2019), les analyses trophiques et l'analyse des données poissons avec le renfort d'Amélie Cozic en stage de Master 2 EGEL de mars à août 2020.

mai – septembre 2019 : La phase de prélèvement des poissons dans les prés-salés, sur le domaine intertidal et subtidal.



Référence plan de gestion

AD.7 Développer les connaissances sur les réseaux trophiques et les flux d'énergie dans le cadre du programme de recherche ResTroph.



Février – mars 2019 : La phase de prélèvement du benthos sur de domaine intertidal et subtidal



mars – juillet 2019 : La phase de détermination du benthos et analyses granulométrique

Deux thèses en sciences humaines et sociales



Référence plan de gestion

PR.01 Favoriser le développement de programmes d'études et de recherche sur le fond de baie de Saint-Brieuc.

VII.2 Développer les sciences humaines et sociales en baie de Saint-Brieuc et dans les aires protégées.

Marion Florez va travailler sur **“Les conflits d’usages sur le littoral breton : Enjeux d’une valorisation des dynamiques conflictuelles”** ; Cette thèse s’attache à appréhender et éclairer la multiplicité des conflits d’usage qui se jouent sur l’espace littoral et maritime. Du non-respect de la réglementation des espaces naturels sensibles aux conflits entre conchyliculteurs et plaisanciers qui se partagent un même espace, en passant par les difficultés d’ouverture de la servitude de passage pour les piétons sur le littoral, aux rivalités d’usages récréatifs sur les plans d’eau pouvant modifier et contraindre les pratiques quotidiennes des habitants, les conflits d’usage sont pluriels et se matérialisent différemment. L’objectif est d’analyser et de comprendre les processus conflictuels à l’œuvre dans les conflits d’usage les plus représentatifs du littoral et d’autre part de valoriser les dynamiques conflictuelles à l’œuvre par le biais de la construction d’ateliers avec les partis prenants mêlant techniques d’enquêtes éprouvées en Sciences Humaines et Sociales et techniques d’animations couramment utilisées dans la sphère institutionnelle.

Agathe Robert va travailler sur **“L’acceptation sociale des espaces protégés en contexte littoral et montagnard, regards croisés sur les réserves naturelles de Bretagne et de Haute-Savoie”**. Les gestionnaires d’espaces protégés s’intéressent de manière croissante à la question de l’acceptation sociale, car le pilotage politique d’un espace protégé ne peut s’en exonérer. La connaissance scientifique de l’acceptation sociale va dans le sens de leurs attentes. Relations aux acteurs du territoire et aux usagers, projets de réglementation et d’objectifs de conservation forts, projets d’extension des périmètres et de protection ne peuvent faire l’économie d’une compréhension fine des mécanismes de l’acceptation sociale.



Diagnostic avifaunistique des dunes de Bon-Abri

Les dunes de Bon Abri à Hillion concentrent l'attention des naturalistes depuis déjà plusieurs décennies. Sa position stratégique en fond de baie de Saint-Brieuc et des habitats dynamiques et relativement préservés en font un site de grand intérêt biologique. La forte dynamique littorale de la partie ouest du site se traduit par de profonds changements d'habitats et même de structure paysagère. Les phragmitaies, les marais salés et la dune embryonnaire évoluent constamment sans que soit réellement connus les effets sur les groupes faunistiques présents et notamment les oiseaux « terrestres » en opposition aux oiseaux d'eau qui exploitent préférentiellement la zone d'estran ou le haut de plage.

Dans le cadre de ses partenariats et son schéma départemental des espaces naturels, le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, en partenariat avec la Réserve Naturelle, a donc confié au GEOCA la réalisation d'un diagnostic avifaunistique du site en 2019, avec pour objectifs :

- de caractériser le peuplement nicheur local et ainsi en évaluer la richesse ;
- d'évaluer l'intérêt du site pour les oiseaux migrateurs « terrestres » (passereaux paludicoles, insectivores...) ;
- de connaître la distribution des espèces à l'échelle du site, notamment celles à valeur patrimoniale ou ayant un statut d'intérêt ;
- d'en déduire des préconisations et des recommandations visant à orienter la protection et la gestion du site.

Au vu des suivis menés sur le site d'étude et des données historiques extraites à partir de bases de données (GEOCA et Faune-Bretagne), l'abondance et la richesse spécifique apparaissent intéressantes dans le contexte départemental et régional. Ce aussi bien en période de reproduction que hors période de reproduction. Sur une superficie restreinte, le site de Bon Abri offre une mosaïque d'habitats riche comprenant milieux dunaires, marais salés, mares, phragmitaie, prairies, boisements (feuillus et résineux).

L'avifaune locale présente donc un caractère remarquable compte tenu de la superficie du site, avec un nombre important d'espèces nicheuses patrimoniales ou menacées, parfois rares et localisées à l'échelle départementale. Le peuplement mêle diverses communautés spécialisées de milieux naturels importants à préserver pour le maintien de cette diversité locale. Le site est également d'intérêt secondaire pour l'accueil et le transit des oiseaux terrestres migrateurs ou hivernants.

Le site de Bon Abri offre des potentialités intéressantes pour l'avifaune, à condition de conserver cette mosaïque d'habitats, et surtout de veiller à la quiétude des milieux pour les espèces qu'ils abritent. La dynamique naturelle en place et la gestion qui l'accompagne (protection des sites sensibles, réglementation de la Réserve Naturelle...) semblent favorables aux espèces patrimoniales, à l'exception notable du Petit Gravelot qui a disparu récemment du site comme nicheur.



Référence plan de gestion

CS.27 Suivre les populations d'oiseaux nicheurs.

CS.35 Suivre la dynamique d'espèces d'intérêt patrimonial ou à fort enjeu.

Plan de gestion des dunes de Bon -Abri :

SE.12 Etude de l'intérêt pour l'avifaune nicheurs et/ou migratrice.

GEOCA, 2019, Diagnostic avifaunistique du site départemental des dunes et marais de Bon Abri. Etat initial du peuplement ornithologique. Année 2019. Conseil Départemental des Côtes-d'Armor. 73 p. + annexes.

<http://www.reservebaiedesaint-brieuc.com/publications/>



Connaissance et suivi
continu du patrimoine
naturel

Réserves
Naturelles de
France



Référence
plan de gestion

CS.49 Participer à l'observatoire
du patrimoine naturel littoral
(RNF-AFB).

Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral

Il y a tout juste 20 ans était créé l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral, aminé par Réserves Naturelles de France et maintenant soutenu par l'Agence Française pour la Biodiversité.

A l'initiative de quelques réserves naturelles sur le littoral français comme celle de la baie de Saint-Brieuc, cet observatoire coordonne des programmes d'études sur l'évolution de la biodiversité sur le long terme. Ces programmes concernent par exemple le suivi mensuel des limicoles (groupe d'oiseaux comme les huîtres, courlis, bécasseaux... qui fréquentent nos côtes), offrant pour chacun des sites la possibilité de mieux comprendre les données locales en les comparant à celles obtenues à l'échelle nationale et ainsi définir des stratégies de conservation plus efficaces. Ce réseau couvre aujourd'hui plus de 90 sites du littoral national, outre-mer compris.

D'autres enjeux comme la surveillance des évolutions des habitats sédimentaires intertidaux, les fonctionnalités écologiques des prés salés pour les poissons, ... sont aujourd'hui portés par l'observatoire qui au-delà d'animer des proto-

coles de collecte de données, valorise ces données et produit des indicateurs d'état de conservation, au service de la gestion des sites mais également des analyses au niveau national ou européen.

Les gestionnaires des différentes aires marines protégées du littoral français (parcs marins, réserves naturelles, sites Natura 2000...) se sont réunis à Pleneuf Val-André la semaine du 16 décembre pour développer ce réseau de surveillance scientifique du littoral dans le contexte des changements globaux climatiques et de disparition de la biodiversité.



Sensibilisation du public, éducation à l'environnement

Il est largement admis qu'un des rôles des Réserves naturelles est de faire découvrir le patrimoine naturel, de sensibiliser et d'éduquer le public en faveur de la conservation de la nature à travers des actions de sensibilisation.

Outre la conservation du patrimoine, qui a justifié sa création, la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc située en périphérie d'une agglomération de plus de 100 000 habitants, est un espace privilégié pour la sensibilisation et la pédagogie à l'environnement. La protection des milieux naturels nécessite une sensibilisation et une information des différents publics (scolaires, riverains, touristes...). La connaissance du patrimoine naturel par le plus grand nombre est une des

conditions de sa sauvegarde et de l'acceptation d'un espace protégé comme une Réserve naturelle dans le contexte socio-économique local.

Les Réserves naturelles contribuent à construire, auprès des différents publics, une conscience globale de l'environnement, de l'éco-citoyenneté et à terme doivent faire évoluer notre perception et notre rapport à la nature. Cette approche nécessite non seulement l'accueil du public sur le site, et aussi de participer des manifestations, festivals, cafés de la science, conférences....

SOMMAIRE

1. La fête des Migrateurs	38
2. La fête des Sciences	38
3. Sensibilisation du public	39
4. 100 ^{ème} numéro de la Lettre	39
5. Sur les réseaux	39





Sensibilisation du public, éducation à l'environnement



Référence plan de gestion

PA.05 Multiplier les animations sur le territoire de la réserve naturelle.

PA.07 Participer des manifestations (fête de la science, festival Nature Armor....).

Fête des Migrateurs

A l'initiative de bénévoles, Vivarmor Nature a organisé un week-end pour fêter l'arrivée des migrants en baie de Saint-Brieuc : rencontre avec les ornithologues de la baie sur le terrain, conférence de Maxime Zucca sur la migration et sortie de découverte gratuite par la Maison de la baie.

Au total c'est environ 550 personnes qui ont pu participer à cette première fête des migrants.

La Fête des Oiseaux Migrateurs
Languieux, les 1^{er}, 2 et 3 novembre 2019

Vendredi 1^{er} nov.
De 9 à 18h : Observation des oiseaux aux Grèves de Languieux (Barnum de VivArmor à Bourienne) venez échanger avec les ornithologues de la baie
20h30 : La Migration des Oiseaux
Conférence de Maxime Zucca ornithologue spécialiste de la migration des oiseaux
Médiathèque de Languieux

Samedi 2 nov.
De 9 à 18h : Observation des oiseaux aux Grèves de Languieux (Barnum de VivArmor à Bourienne) venez échanger avec les ornithologues de la baie
10h : Sortie ornithologique, départ du barnum de VivArmor à Bourienne

Dimanche 3 nov.
10h : Sur la route des migrants rendez-vous à la Maison de La Baie à Hillion
Réservation au 02 96 32 27 98

Et tout est gratuit !

Logos: VivArmor Nature, Maison de la Baie, SAINT-BRIEUC ARMOR, Briqueterie, etc.



Fête de la Science

Du vendredi 4 au dimanche 6 octobre, la Réserve naturelle participée à la fête de la Science à Ploufragan. Le vendredi, 240 enfants sont passés au stand de la Réserve.

A cette occasion, le public a pu mieux découvrir les différentes activités que mène la Réserve naturelle et de jouer au "Trivial Poursuit de la Réserve", appris à reconnaître les oiseaux....



Sensibilisation du public

Tout au long de l'année, la Réserve naturelle est sollicitée pour intervenir aussi bien dans des formations scolaires, quelque soit le niveau d'études qu'auprès des plus jeunes et centres de loisirs. Dans le mesure du possible, l'équipe intervient afin de présenter la Réserve naturelle au travers des séances en salle, des sorties sur le terrain et des jeux. Cette année, environ 1600 personnes ont été sensibilisés à l'environnement et notamment sur les missions de la Réserve naturelle.

Sensibilisation du public, éducation à l'environnement



**Référence
plan de gestion**

PA.05 Multiplier les animations sur le territoire de la réserve naturelle.

Date	Lieu	Type public	Provenance	Nombre enfants	Nombre adultes	Objet
2-avr	Hillion	adultes	SPIP (personnes condamnés délit)		13	Présentation RN, observation oiseaux, nettoyage plage
3-avr	Saint-Brieuc	adultes	café nature		20	les mesures de protection de la nature en France
4-avr	Hillion	adultes	ecole ingénieur Stasbourg		50	Présentation RN, observation oiseaux
24-avr	Hillion	adultes	Rennes 2 géographie		16	Présentation RN, observation oiseaux
15-mai	Hillion	5ème	collège de Moncontour	51	4	Présentation RN, dunes et déchets
22-mai	Hillion	6ème	collège de Moncontour	60	4	Présentation RN, dunes et déchets
28-mai	Hillion	adultes	SPIP		3	Présentation RN, oiseaux, nettoyage de plage
1-juil	Hillion	enfants	école primaire Croix rouge cession	15	1	présentation RN
8-juil	Hillion	enfants	CLSH Langueux			présentation RN, nettoyage plages
17-sept	Hillion	4ème/2nde	MFR de Loudéac	20	3	présentation RN, nettoyage plages
25-sept	Hillion	5ème	collège de Moncontour	48	4	présentation RN, nettoyage plages
27-sept	Hillion	primaire	ecole du bourg	80	10	nettoyage des plages
9-oct	Hillion	5ème	collège de Moncontour	46	4	présentation RN, nettoyage plages
8-oct	Hillion	BTS GPN	Pommerit jaudy	16	2	étude arénicole, présentation RN
9-oct	Hillion	BTS GPN	Pommerit jaudy	16	2	étude arénicole, présentation RN
10-oct	Hillion	BTS GPN	Pommerit jaudy	16	2	étude arénicole, présentation RN
9-oct	Hillion	BTS GPN	Sees			présentation RN
4-oct	Ploufragan	primaire, collège	fête de la science Ploufragan	166	30	
5-oct	Ploufragan		fête de la science Ploufragan		90	
6-oct	Ploufragan		fête de la science Ploufragan		110	
9-oct	Hillion	BTS GPN	SEE	15	2	présentation RN
15-oct	Langueux	Licence2	UCO		15	ornithologie
15-oct	Langueux	Licence2	UCO		15	ornithologie
1au3 nov	Langueux	tou publ	fête des migrants		550	Présentation RN, observation oiseaux
20-nov	Hillion	adultes	SPIP (personnes condamnés délit)		12	Présentation RN, observation oiseaux
20-nov	Langueux	ados	éco délégués lycée rabelais		25	Présentation RN, nettoyage de plage de la Cage

TOTAL :

549

987

100^{ème} numero de la Lettre

En mai 2002 était lancée une publication bimensuelle, "la Lettre", permettant de

faire connaître au quotidien les activités qui sont menées au sein de la réserve. Diffusée à plus de 1000 exemplaires, elle est devenue aujourd'hui un élément majeur d'information de la Réserve naturelle. La Lettre est diffusée tous les 2 mois, en version papier (pour administrations, médiathèques,...) et en version numérique.

Le numéro 100 est paru en mai 2019. Ce numéro spécial a été consacré à la biodiversité en baie de Saint-Brieuc.



Dans la Presse local ou régional, 14 articles ont parlé de la Réserve naturelle en 2019.

Sur les Réseaux...



Depuis 2014



Depuis le 22 février, la Réserve naturelle est présente sur Twitter



Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Saint-Brieuc

site de l'étoile

22120 HILLION

02.96.32.31.40

<http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>

Référence :

Ponsero A., Jamet C., Sturbois A., 2019, *Rapport d'activités de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc 2019*, Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc, 40p.



Saint-Brieuc Armor Agglomération

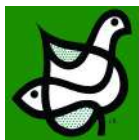
5 rue du 71ème RI

22000 St-Brieuc

Téléphone : 02 96 77 20 00

Site : saintbrieuc-agglo.fr

Email : accueil@sbaa.fr



**VivArmor
Nature**

VivarmorNature

Espace d'Entreprises Keraia

18 rue du Sabot - Bat. C

22400 Ploufragan

Téléphone : 02 96 33 10 57

Site : vivarmor.fr

Email : vivarmor@orange.fr